



# Le musée de l'Institut canadien de Montréal (1852-1882), un projet inachevé

## The Museum of Montreal's Institut canadien (1852-1882), a work in progress

Laurier Lacroix

Numéro 64, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045793ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045793ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacroix, L. (2010). Le musée de l'Institut canadien de Montréal (1852-1882), un projet inachevé. *Les Cahiers des dix*, (64), 245–290.  
<https://doi.org/10.7202/045793ar>

Résumé de l'article

Instauré en 1852, le projet de musée de l'Institut canadien de Montréal bénéficie de présents (moulages de sculptures) faits par les musées impériaux de France et le prince Napoléon (estampes), ainsi que de spécimens de sciences naturelles venus du Canada et de pays étrangers. Ajoutons des pièces de numismatique et des souvenirs historiques et le profil hétéroclite de cette collection se dessine. Son objectif : servir « les idées de progrès et de liberté » qui étaient au cœur de la mission de l'Institut canadien. L'histoire de ce musée (1852-1882) est relatée à travers les efforts et la pensée des figures de deux de ses défenseurs les plus énergiques : Joseph-Guillaume Barthe et Gonzalve Doutré. Elle est présentée comme emblématique de la pratique de la muséologie au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle.

# Le musée de l'Institut canadien de Montréal (1852-1882), un projet inachevé

PAR LAURIER LACROIX\*

*À Shirley Thomson*  
In memoriam

Les musées connotent les notions de permanence et de pérennité des sociétés et de leurs valeurs par le biais des artefacts et des écofacts qu'ils conservent, exposent et interprètent. Ils ont cependant une histoire récente et une durée de vie souvent brève. Apparus seulement au XVI<sup>e</sup> siècle par l'ouverture au public des collections aristocratiques et de recherche, les musées ne se sont généralisés qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans la foulée des mouvements nationaux qui refaçonnent alors les pays occidentaux. Ils deviennent des lieux identitaires, des bases qui fondent les nations.

Comme l'a démontré Hervé Gagnon dans son ouvrage *Divertir et instruire : les musées de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, les institutions montréalaises créées à cette époque sont l'œuvre d'initiatives privées (sociétés savantes, maisons d'enseigne-

---

\* Cet article est redevable à Yvan Lamonde qui, dès 1989, m'avait signalé l'existence d'archives concernant le musée de l'Institut canadien de Montréal. Je remercie chaleureusement Danielle Blanchette, Christine Bourgeois, Christine Brisson, Johanne Déry, Ariane Généreux, Marie-Janou Lusignan, Martin Perron, Alexandre Poulin et Isabelle Robitaille de leur collaboration.

ment, philanthropes) et seulement quelques-unes d'entre elles existent encore de nos jours<sup>1</sup>. En dépit de l'appel d'individus et de groupes pour inviter le gouvernement à développer des institutions nationales, il faudra attendre en 1933 pour que soit inauguré le premier musée national au Québec<sup>2</sup>.

Parmi ces organismes qui ont souhaité jouer un rôle dans l'éducation de la société et la définition de la nation par l'établissement d'un musée, l'Institut canadien de Montréal figure en bonne place. Son histoire et son rayonnement ont déjà été étudiés et mis en contexte<sup>3</sup>, il me semble cependant utile de revenir sur le sujet afin de faire ressortir la spécificité de cette institution et la pensée et la contribution de ses principaux acteurs, en particulier, celles de son « fondateur », Joseph-Guillaume Barthe (1816-1893), et le rôle de son mécène et théoricien, Gonzalve Doutre (1842-1880).

Cette étude de cas, basée sur l'examen des sources encore disponibles, permet d'observer les vastes objectifs, le caractère souvent improvisé et le statut précaire d'un musée au sein d'une institution privée ayant un mandat éducatif et culturel au XIX<sup>e</sup> siècle. Les questions de développement, d'accessibilité et d'inaliénabilité des collections sont au cœur des aspects soulevés par un organisme comme celui-ci. Le musée, démantelé en 1882, souligne la difficile relation des collections avec les institutions qui les gèrent et les variations de signification des objets lorsqu'ils changent de contexte.

- 
1. Hervé GAGNON, *Divertir et instruire : les musées de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Sherbrooke, Les Éditions GGC, 1999, 241 p. Seuls trois musées québécois subsistent encore aujourd'hui qui remontent au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de l'Art Association of Montreal (AAM) (1860/bâtiment en 1879) devenu le Musée des beaux-arts de Montréal ; de la Numismatic and Antiquarian Society of Montreal (1862/bâtiment en 1896) devenu le Château Ramezay. Le Musée Redpath était réservé au personnel et aux étudiants de l'Université McGill. Il est le seul édifice (1882) encore existant conçu comme musée. Celui de l'AAM inauguré en 1879 au Square Phillips a changé de fonction après 1912 lorsque le musée a déménagé dans ses locaux de la rue Sherbrooke Ouest. Les collections des musées de l'Université Laval (séminaire de Québec) ont été en partie fondues dans celle du Musée de la civilisation.
  2. À ce sujet voir, par exemple, John R. PORTER, « Un projet de musée national à Québec à l'époque du peintre Joseph Légaré », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 1, juin 1977, p. 75-82 ; Jean HAMELIN, *Le Musée du Québec, histoire d'une institution nationale*, Québec, Musée du Québec, 1991.
  3. Hervé GAGNON a consacré au musée de l'Institut canadien une section dans son ouvrage : *Divertir et instruire, les musées de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 163-168. Ce texte reprenait en partie son article, « Divertissement et patriotisme : la genèse des musées d'histoire à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 3, hiver 1995, p. 317-349, en particulier les p. 334-340.

## L'Institut canadien de Montréal, bref rappel

Fondé en décembre 1844, l'Institut canadien de Montréal est surtout connu pour ses fonctions d'éducation par le biais de sa bibliothèque, de ses conférences publiques et par le rôle politique et social joué par ses membres qui défendirent une idéologie libérale<sup>4</sup>. L'Institut se définissait dans des termes proches de ceux du musée comme « le temple où nous conserverons toujours avec un pieux respect ce qui nous est cher et précieux, et le rempart contre lequel viendront échouer les projets de ceux qui veulent étouffer les idées de progrès et de liberté dont nous sommes faits les apôtres et les propagateurs<sup>5</sup> ». Selon sa charte, l'Institut est fondé dans un but d'action, d'instruction mutuelle et de progrès général. Il définit son objectif, ses effectifs et son mandat comme ceux d'une : « [...] institution, ayant pour seul et unique but l'éducation en général, et l'avancement de ceux qui en font partie, doit admettre dans son sein toutes personnes de quelque origines et religions qu'elles appartiennent. Elle ne doit exercer aucun contrôle ou direction en dehors de la littérature, des sciences et des arts dont elle doit encourager la culture<sup>6</sup>. »

Le rapport de l'année 1852 précise son rôle civique :

L'Institut-Canadien a dignement poursuivi l'œuvre si éminemment utile de donner à la jeunesse de Montréal une école, où les uns continuent l'éducation ébauchée des collèges, où d'autres se font à eux-mêmes une première et laborieuse éducation, où tous, nous puisons des sentiments d'honneur et des vertus civiques, qui préparent pour notre ville, une société sinon brillante, du moins éclairée et honorable<sup>7</sup>.

Pour sa part, le rapport de 1853 renchérit et précise :

L'institut est une école d'enseignement pratique et mutuel, où chaque membre de notre société peut aller puiser, dans les journaux, les connaissances industrielles, politiques qui lui sont nécessaires ; dans la bibliothèque, celles de l'histoire, de la

- 
4. Yvan LAMONDE, « Les archives de l'Institut Canadien de Montréal (1844-1900) : historique et inventaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 1, juin 1974, p. 77-93 et, du même auteur, *Gens de parole : conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871*, Montréal, Boréal, 1990.
  5. Procès-verbaux, séance du 14 décembre 1864, p. 413, Centre d'archives de Montréal, BAnQ, fonds Institut canadien de Montréal (dorénavant FICM) (P768,S2,D1).
  6. J.-L. LAFONTAINE, *Institut-Canadien en 1855*, Montréal, Senécal & Daniel, 1855, p. 16. En dépit de son titre, la publication contient la constitution et les règlements, la liste des membres, ainsi que les rapports annuels des années 1852 à 1855 avec le texte de quelques conférences publiques.
  7. J.-L. LAFONTAINE, « Huitième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien » (1852), p. 40.

littérature, de la philosophie, de l'économie politique, des arts et métiers, des sciences physiques et naturelles, etc ; dans la discussion, la conduite du citoyen qui délibère avec dignité sur toutes les grandes questions d'intérêt social publics et privés<sup>8</sup>.

On reconnaît dans cette rhétorique certains des objectifs du philanthrope français Alexandre Vattemare qui, à partir de 1840, fait la promotion d'un réseau international de partage des ressources propres au développement des connaissances et d'une institution « regroupant la Société d'histoire naturelle, l'Institut des artisans et la bibliothèque de Montréal<sup>9</sup> ». Durant son séjour à Montréal, Vattemare côtoya quotidiennement Joseph-Guillaume Barthe. L'idée d'un cabinet réunissant diverses collections était en quelque sorte inscrite dans le code génétique de l'Institut canadien de Montréal.

D'abord logé rue Saint-Paul, l'Institut est victime d'un grave incendie en 1850 où il perd tous ses biens : « meubles, 1,550 livres, journaux, cartes géographiques, 1 drapeau et divers autres articles<sup>10</sup> ». Grâce aux efforts de ses 300 membres, il rebâtit ses collections de livres et de journaux et, en février 1854, achète un édifice rue Notre-Dame, de biais avec le Château Ramezay. Celui-là fut démoli et une nouvelle construction fut inaugurée sur le même site le 17 décembre 1866 (fig. 1). C'est dans les locaux de ces deux bâtiments de la rue Notre-Dame que les collections sont accumulées et rendues accessibles au public<sup>11</sup>.

8. J.-L. LAFONTAINE, « Neuvième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien » (1853), p. 80. L'Institut suppléait au manque de ressources pour les francophones. Il est un organe de vulgarisation et d'accessibilité aux connaissances pour un public moins informé. Alors qu'il existe à Montréal des bibliothèques et des sociétés savantes, celles-ci sont surtout le propre des anglophones. Voir le répertoire chronologique établi par Yvan LAMONDE dans *Les bibliothèques de collectivités à Montréal (17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle) Sources et problèmes*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1979.

9. Claude GALARNEAU, « Nicolas-Marie-Alexandre Vattemare », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. IX, 1977, p. 888-889, (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)

10. J.-B. E. DORION, *L'Institut Canadien en 1852*, Montréal, W.-H. Rowen, 1852, p. 46-47.

11. L'édifice inauguré en décembre 1866 offre de meilleures conditions pour présenter la collection. La description de la cérémonie d'ouverture fournit la présentation suivante : « Le deuxième étage qui n'a qu'un appartement, immense salle longue de 80 pieds, large de 57, haute de 28 au centre de la voûte et de 24 sur les côtés. [...] Cette salle peut contenir 700 ou 800 personnes. [...] Sur l'estrade, en arrière de la tribune, se trouve le magnifique et gigantesque candélabre que l'on a dû voir souvent au Palais de Justice. [...] L'Apollon du Belvédère et la Vénus de Milo sont placés aux deux extrémités de l'estrade ; la Nymphe de Fontainebleau et le Groupe du Laocoon reposent sur des piédestaux, sur les côtés de la salle. [...] Environ 300 invités et souscripteurs descendirent dans la Chambre des Nouvelles [...] et dans la Bibliothèque où étaient étalés les dons précieux du prince Napoléon. Ces deux



Fig. 1 Photographe non identifié, *Institut canadien de Montréal*, non daté. Théophile Fahrang architecte, bâtiment inauguré en 1866. Photo : BAnQ, Album des rues E.-Z. Massicotte 3-188-F.

Le désir qu'avait l'Institut canadien de Montréal de servir les intérêts de ses membres et la société canadienne-française l'a amené très tôt à présenter certains objets et à faire des expositions. Parmi les premières mentions de telles activités on note par exemple, en 1850, que M. Charles Dubois de Soulanges expose rue Saint-Paul : « un moulin pour battre, vanner, cribler et moudre le grain en fleur. [...] Le moulin-modèle est complet et fonctionne très bien, Son propriétaire le fera marcher en présence de ceux qui le visitent lors de son exposition<sup>12</sup>. »

À ses débuts, l'Institut ne semble pas avoir de projet formel de musée et il ne dispose pas de locaux appropriés pour présenter des collections. Celles-ci sont constituées uniquement d'œuvres sur papier, proches du matériel conservé dans la bibliothèque. On note, en

1852, l'acquisition de cartes géographiques (Paris, Bordeaux, Texas, Orégon, Californie, Asie, Afrique, Océanie, mappemonde) et de portraits (Lajos Kossuth, Mgr de Charbonnel, p.s.s., évêque de Toronto et Louis-Joseph Papineau<sup>13</sup>). L'année

---

salles étaient remplies. L'on goûtait, on admirait tour-à-tour les livres et les gravures donnés par le prince, les divers départements de la bibliothèque, et la galerie de tableaux, dans laquelle figure les excellents portraits à l'huile de MM. J.B. Eric Dorion et L.A. Dessaulles, dus au pinceau si sûr de M. A. Boisseau, et le portrait de Galilée, don de M. N. Bourassa. », *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1866*, Montréal, Imprimerie du journal *Le Pays*, 1866, p. 5.

12. « Industrie canadienne Grande invention ! » *Le Moniteur canadien*, 10 janvier 1850, p. 3.
13. J.-L. LAFONTAINE, « Huitième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien », p. 42. DORION, (1852, p. 121) dresse la liste des donateurs et des dons reçus en 1852. L'Institut semble apporter un soin au décor de la salle des séances comme en témoigne un compte rendu (« Institut-Canadien Séance du 6 mai 1852 », *Le Pays*, 13 mai 1852, p. 3) : « Que le Secr. Corr. transmette à P. Gauthier les remerciements de l'Institut pour les soins, le zèle et de désintéressement dont il a fait preuve dans la décoration de la salle des séances de l'Institut. » Le nom de P. Gauthier figure parmi les noms des membres de l'Institut. Pierre Gauthier annonce son arrivée à Montréal le 14 mars 1850. On lit dans *La Minerve* (p. 3) sous la rubrique « Décoration d'appartements sur papier imitation de bois et autres décors de fantaisie » : « Pierre Gauthier, Décorateur Français, ou colleur de Papier-Tapisserie, vient de se fixer à Montréal [...] À l'art de la Décoration, il unit celui de la peinture, et la combinaison étudiée de ce double talent a produit, dans cette cité, les résultats les plus heureux et les

suiivante, s'ajoutent d'autres cartes dont celle de l'Amérique du nord par Jacob Monk et du Canada par Joseph Bouchette<sup>14</sup>, ainsi que les portraits de George Washington, Benjamin Franklin, Wolfred Nelson, Edouard-Raymond Fabre, et le daguerréotype de Gabriel Franchère<sup>15</sup>. Sans qu'il y ait de programme de collectionnement énoncé, l'Institut recherche des cartes qui permettent de situer le Canada dans le reste du monde, ainsi que les figures de personnalités modernes, locales et étrangères, qui partagent ses valeurs et peuvent servir de modèle à la jeunesse. Un peu d'argent est investi dans l'achat de pièces, mais c'est sur la générosité de ses membres que compte l'Institut pour enrichir la collection.

C'est le séjour en France de Joseph-Guillaume Barthe (fig. 2) qui fit débloquent ce premier foyer d'une activité muséale proprement dite. Celui-ci quitte Montréal le 15 juin 1853. Le but de son voyage semble double. Dans un premier temps Barthe, à 37 ans, veut renouer avec le pays de ses ancêtres. Son grand-père, Thaddée-Alexis, avait émigré en Acadie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. À cette quête personnelle se mêle le projet politique de sensibiliser la France à la réalité des Canadiens français et de retisser les liens interrompus entre la mère patrie et sa

---

plus inespérés. Élevé à Paris, dans un haut établissement de Décoration, du goût le plus exquis, et ayant mûri et perfectionné son talent à Londres [...]. » Son atelier se situe à l'angle des rues Saint-Vincent et Notre-Dame. Sa profession de tapissier le désigne pour réaliser le décor de la pièce où étaient certainement exposées les œuvres qui étaient propriété de l'Institut. C'est lui également qui sera chargé du décor des salles lors de l'inauguration du nouvel édifice en décembre 1866. Procès verbaux, séance du 27 décembre 1866, p. 499. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

14. J.-L. LAFONTAINE, « Neuvième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien » (1853), p. 82-83.
15. J'émetts l'hypothèse que l'artiste Alfred Boisseau (1823-1901), membre de l'Institut et bibliothécaire, photographia plusieurs des œuvres exposées au musée (voir Procès-verbaux, séance du 4 avril 1867, p. 539. BAnQ, FICM (P768,S2,D1). En effet, le Musée de la civilisation conserve quelques photographies signées Boisseau représentant des œuvres mentionnées dans le fonds du musée de l'Institut canadien, tels les portraits de Mgr de Charbonnel, Louis-Joseph Papineau et Barthélemy Joliette, ainsi que la photo de la gravure d'une œuvre d'Eustache LeSueur, *La mort de saint Bruno*. Quelques-uns des membres de l'Institut canadien furent également photographiés par Boisseau, dont Antoine-Aimé Dorion et Louis-Antoine Dessaulles. On retrouve également le portrait de Médéric Lanctôt arborant une bannière avec la légende « Justice pour tous » et celui de Phineas Taylor Barnum, fondateur du cirque du même nom que cite G. Doutré (*infra*) dans son article du *Pays* en date du 20 mars 1866. La canne de Salaberry, propriété du musée de l'Institut, est également photographiée sans que l'auteur en soit cependant identifié. Ces images peuvent être consultées en ligne à l'adresse du musée virtuel du Canada dans la section galerie d'images : <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?ig=on&lang=fr>
16. Jean-Guy NADEAU, « Joseph-Guillaume Barthe », *DBC*, vol. XII, 1990, p. 71-73 (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)

colonie<sup>17</sup>. Barthe séjourne à Paris alors que la ville est un véritable chantier. Les travaux dirigés par le préfet, le baron Eugène Haussmann, entraînent la démolition de la ville médiévale qui cède la place à la cité moderne que nous connaissons encore aujourd'hui. D'autre part, les préparatifs pour l'exposition universelle de 1855 battent leur plein.

Dans ce contexte, les péripéties menant aux premières acquisitions muséales méritent d'être relatées. À son arrivée à Paris, en juillet 1853, Barthe établit des liens avec certaines figures publiques et des institutions : « J'ai eu [...] l'avantage de rencontrer beaucoup d'hommes très-éminents », ainsi qu'il le rappelle dans son ouvrage *Le Canada reconquis par la France*<sup>18</sup>.

Parmi ces personnalités proches du gouvernement du nouvel empereur autocratique, Napoléon III, figure Louis-Jean-Nicolas Monmerqué, conseiller à la cour et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui l'invite à une séance de l'Institut de France le 1<sup>er</sup> octobre 1853<sup>19</sup>. Le 1<sup>er</sup> novembre, Barthe publie sa *Lettre sur le Canada* adressée à M. de Monmerqué<sup>20</sup> et dans laquelle il démontre la méconnaissance que les Français ont de leur ancienne colonie. Pour remédier à cette lacune et favoriser une meilleure compréhension réciproque et un rapprochement entre les deux pays, Barthe propose rien de moins que l'affiliation de l'Institut canadien avec son homonyme français.



Fig. 2 François Pierdon (1821-1904), *Joseph-Guillaume Barthe* (1816-1893), gravure reproduite dans *Le Canada reconquis*, 1855. Photo : BAnQ.

17. Ce programme est présenté dans l'introduction du livre de J.-G. BARTHE, *Le Canada reconquis par la France* (Paris, Ledoyen, 1855). L'ouvrage est illustré d'une carte et de six gravures dues à François Pierdon. On y retrouve, en plus du portrait de Barthe, celui de son protecteur auprès de l'Institut de France, Louis-Jean-Nicolas Monmerqué-Desrochais (1780-1860).
18. Voir les *Pièces justificatives* publiées à la fin de l'ouvrage *Le Canada reconquis par la France*, 1855, p. 303 et ss. Pour la citation, p. 304. Les originaux de ces documents ont été reçus à la séance du 23 août 1855 de l'Institut canadien qui les a placés dans ses archives. Ils n'ont cependant pas été retracés.
19. Séance à laquelle Barthe entend l'archéologue Raoul Rochette, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, prononcer l'éloge du sculpteur James Pradier (1790-1852). Le texte en sera publié sous le titre *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Pradier*, Paris, 1853.
20. *Lettre sur le Canada à M. de Monmerqué*, Paris, brochure, 1853, rep. dans *Le Canada reconquis...*, *op. cit.*, p. 303 et ss.

L'enthousiasme de Barthe et son empressement lui gagnent certaines sympathies, réelles ou feintes – si on en juge par la mésinformation reçue et les culs-de-sac dans lesquels il se fourvoie –, dont celle de Monmerqué qui l'invite à obtenir un mandat officiel de l'organisme montréalais. Ce n'est qu'à la séance du 30 mars 1854 que l'Institut canadien adopte une résolution en ce sens<sup>21</sup>, résolution qui se double d'une lettre du président, Joseph-Emery Coderre, à Barthe et qui précise les souhaits de l'Institut canadien.

Dans un pays comme le nôtre, où la population entière est forcément adonnée aux carrières qui procurent la satisfaction des premiers besoins de la vie, où la population française, en particulier, est dispersée, éparpillée, dois-je dire, sur un territoire, et mêlée avec tant d'autres nationalités, les lettres et les arts sont naturellement encore à leur enfance, et nous devons attendre de l'étranger tous les livres et tous les objets d'art qui sont propres à développer les connaissances et le goût. Or, Il en coûterait peu à un écrivain de faire don à l'Institut Canadien d'un exemplaire de ses œuvres, à un peintre de nous envoyer quelque esquisse, à un compositeur de musique de nous offrir quelques-unes de ses inspirations ; et de la sorte, notre bibliothèque et nos cabinets d'arts et d'histoire naturelle seraient la réalisation de l'emblème sous lequel notre institution a si heureusement grandi. Notre ruche, après avoir modestement formé quelques rayons des contributions indigènes, prendrait des proportions admirables, quand les savants et les artistes de France viendraient y faire leurs précieux dépôts<sup>22</sup>.

Muni de ce blanc-seing, Barthe reprend son siège<sup>23</sup> s'adressant maintenant au secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (8 mai 1854) qui le renvoie à la commission générale de l'Institut impérial de France. La demande

- 
21. À sa séance du 30 mars 1854, l'Institut canadien adopte la résolution suivante : « Qu'ayant eu communication de la correspondance échangée entre M. J.-G. Barthe, ecr., membre de cette institution, actuellement à Paris, et M. de Monmerqué, membre de l'Institut de France, au sujet des relations que M. Barthe croirait pouvoir établir entre l'Institut de France et cette institution, l'Institut Canadien, ne pouvant juger des circonstances sous lesquelles de telles relations seraient praticables, croit devoir s'abstenir d'agir officiellement auprès de l'Institut de France ; mais que, reposant pleine et entière confiance dans la discrétion et la sagacité de M. Barthe, l'Institut Canadien l'autorise à faire tout ce qu'il croira utile à l'institution, pendant son séjour en France, tant auprès de l'Institut de France et autres corps publics, qu'auprès des savants et des artistes de notre ancienne mère-patrie. » *Le Canada reconquis... op. cit.*, p. 328.
22. Lettre de J.-E. Coderre à Barthe, 31 mars 1854, citée dans *Le Canada reconquis...*, p. 331. C'est moi qui souligne.
23. Barthe écrit même à Adolphe Thiers qui, le 28 juin 1854, lui répond poliment (l'homme politique se tient loin du gouvernement impérial) que tout en étant sympathique à sa cause, ses travaux l'empêchent de participer aux démarches de l'Institut. *Le Canada reconquis...*, p. 354. Plus tard, Thiers fera cependant parvenir certaines de ses publications à Montréal.

d'affiliation à laquelle tient tant le délégué canadien étant du ressort de cet organisme<sup>24</sup>. Dans un mémoire qu'il soumet le 7 juin aux membres de la commission (Élie de Beaumont, François Guizot et Abel-François Villemain), Barthe explicite ses objectifs, en particulier en ce qui concerne la bibliothèque et le musée de l'Institut canadien :

3<sup>e</sup> D'accorder à l'Institut Canadien un exemplaire de vos propres travaux périodiques, un double des conceptions qui se produisent journallement dans les rangs de l'Institut de France sur les diverses questions scientifiques qu'on y traite [...]

4<sup>e</sup> De faire participer l'Institut Canadien aux bibliothèques et aux divers musées de France, en employant auprès d'eux votre puissante influence pour lui en obtenir leur superflu ; ou en m'accréditant auprès des ministères pour me mettre sur la voie de pouvoir provoquer leurs patriotiques largesses en faveur de leur ancienne colonie<sup>25</sup>.

On retrouve dans cette demande de partager les doubles de titres ou des œuvres disponibles, l'esprit même du projet de Vattemare.

S'il est clair pour l'Institut impérial qu'il ne pourrait y avoir d'affiliation entre les deux institutions, la Commission centrale reconnaît par contre le

---

Dans une lettre de Barthe au président de l'Institut canadien, n.d. [avant le 12 octobre 1854], Barthe écrit : « Maintenant je dois dire que m'étant rappelé les instructions contenues dans votre lettre du 31 mars dernier, et qui est l'expression des délibérations de votre Institut, je n'ai pas négligé de m'adresser aux grands écrivains, aux grands artistes, aux grands maîtres de l'art, enfin pour leur reporter vos vœux, en citant textuellement la partie de votre lettre où ces choses sont si éloquemment exprimées. Je leur ai demandé de laisser tomber dans vos mains quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Nous verrons ce que mon obéissance à vos suggestions produira. Plus tard je vous mettrai sous les yeux ce qui est maintenant sous ceux des Thiers, des Villemain, des Guizot, dans les lettres, des Vernet, des Halevy, des Meyerbeer, et des Baron Taylor, cet ami, ce bienfaiteur-né des artistes et de tous les talents, dans les arts [...]. *Le Canada reconquis...*, p. 392.

24. M. DE MONMERQUÉ écrit à Barthe le 20 mai 1854 : « M. [Edme-François] Jomard [1777-1862], membre de la Commission centrale de l'Institut de France, m'a parlé hier de votre demande, ou plutôt de celle de l'Institut de Montréal dont vous êtes membre.

Il se propose d'avoir l'honneur de vous voir et de causer avec vous de l'objet de votre démarche. J'ai cru devoir vous en prévenir ; je crois que vous feriez bien de le voir. Il demeure à la Bibliothèque Impériale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.

On est touché de votre sentiment français, après tant de tourmentes et d'agitations. M. Jomard a beaucoup connu M. Papineau, votre compatriote et votre ami. » *Le Canada reconquis...*, p. 338. Au sujet des relations entre Papineau et Jomard, voir GEORGES AUBIN, *Papineau en exil à Paris*, tome I, *Dictionnaire*, Notre-Dame-des-Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2007, p. 142-143.

25. J.-G BARTHE, *Le Canada reconquis...*, p. 343-344.

bien-fondé de la demande qui est prise en considération<sup>26</sup>. Dès le 20 juin, le secrétaire Jomard informe que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres demande à sa commission des travaux littéraires d'envoyer ses publications à l'Institut canadien<sup>27</sup>.

Fort de ce gain, Barthe revient à la charge, cette fois auprès de l'Académie des Beaux-Arts pour solliciter le don d'œuvres d'art. Il écrit le 15 juillet :

[J]'ai pensé, Monsieur, que la vôtre [Académie] ne serait pas moins jalouse de lui étendre sa bienveillance, et qu'elle daignerait, à condition de lui en faire la prière spéciale, suppléer à l'absence de ses publications par le don non moins touchant et non moins acceptable de quelques-uns des autres objets dont elle est la si riche dépositaire. [...] Oui, monsieur le Président, c'est l'Académie des Beaux-Arts surtout qui peut orner notre modeste Panthéon canadien de son superflu d'objets artistiques et de nous mettre à même d'honorer, dans quelques-uns de ses tableaux, et de ses statues historiques, à la fois l'œuvre et la représentation du génie qui a illustré la France et l'a faite la séduisante civilisatrice de l'univers. [...] Un portrait, un tableau, une statue de moins dans vos brillantes galeries n'en diminueraient pas beaucoup la magnificence et relèveraient la nôtre de la présence plus sensible d'un bienfaiteur de plus<sup>28</sup>.

26. Lettre n.d. [juin 1854] M. DE MONMERQUÉ à Barthe : « Ainsi que je vous le disais, mercredi dernier, en sortant de la séance trimestrielle des cinq académies dont se compose l'Institut de France, ce corps savant et touché de voir se conserver parmi vos compatriotes l'attachement presque filial des anciens Canadiens-Français pour leur patrie d'origine, et il me paraît disposé à faire pour des frères, vivant sous un autre ciel, tout ce qu'il sera possible dans la ligne d'une véritable affection tout à fait indépendante des événements politiques. [...] Voici à cet égard ce qui s'est passé mercredi : Le savant M. Jomard, rapporteur de la Commission centrale, a fait connaître à l'Institut assemblé la démarche que vous avez faite au nom de l'Institut de Montréal, en adressant à l'Institut Impérial de France une demande tendante (sic) à affiliation, accompagnée de plusieurs propositions subsidiaires. L'affiliation ne dépend pas de nous ; elle est d'ailleurs sans aucuns précédents. Quant aux propositions secondaires, au nombre de sept, trois, et ce sont les principales, ont été prises en considération et renvoyées pour un mûr examen à la Commission centrale, réunie au bureau de l'Institut. [...] Vous savez que l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et l'Académie des Sciences ont déjà décidé que l'Institut de Montréal recevrait leurs publications les plus importantes, celles qui pourraient vous être les plus utiles. », *Le Canada reconquis...*, p. 356-357.

27. Sur la bibliothèque et les échanges de livres entre l'Institut de France et l'Institut canadien voir : J.-L. LAFONTAINE, « Dixième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien » (1855), p. 90.

28. J.-G. BARTHE, *Le Canada reconquis...*, p. 368, 370.

L'Académie des Beaux-Arts, non plus que l'Institut, ne disposant de collections propres, ne pouvait aliéner les pièces qui ornent leurs salles<sup>29</sup>. Le secrétaire, Léon Halévy, informe cependant Barthe que le directeur des musées impériaux, le comte de Nieuwerkerke (1811-1892) a été sensible à ses arguments et qu'il viendra en aide à l'Institut canadien. S'il faut en croire Barthe, celui-ci fut admis dans le cercle de la princesse Mathilde, sœur de Napoléon Jérôme Bonaparte (le prince Napoléon), cousine de Napoléon III et maîtresse de Nieuwerkerke<sup>30</sup>. Ce n'est que le 14 octobre 1854 que Barthe rencontre le haut fonctionnaire. Son récit s'arrêtant sur cet épisode, il est impossible de connaître les tractations qui ont mené au choix d'œuvres retenues. Le directeur des musées concède à l'Institut canadien non pas des œuvres originales, mais plutôt des copies en plâtre. En effet, l'atelier des moulages du Musée impérial du Louvre édite des répliques de certaines œuvres célèbres<sup>31</sup>. L'œuvre copiée n'a pas alors le sens péjoratif qu'elle a

29. Réponse de F. HALÉVY, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts à Barthe, 12 août 1854 : « L'académie ne possède ni galerie, ni musée, ni collection d'aucune sorte. Les portraits et les statues qui décorent les salles des séances sont la propriété de l'Institut tout entier. Nous ne pouvons donc disposer d'aucun objet d'art.

« Votre lettre, Monsieur n'aura cependant pas été sans résultat. M. le comte de Nieuwerkerke, directeur des musées impériaux, et membre de notre académie, a partagé l'intérêt que votre demande nous a inspiré. Il pense pouvoir seconder vos efforts. » *Le Canada reconquis...*, p. 372.

La demande adressée lors d'une séance de l'Académie des Beaux-Arts reçut une réponse positive du peintre Horace Vernet et du graveur Louis-Pierre Henriquel-Dupont, qui promirent tous deux des pièces (*Le Canada reconquis...*, p. 390 et 404-405). L'Institut canadien s'enorgueillissait de posséder la gravure de ce dernier représentant *L'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts de Paris*, peint par Paul Delaroche, qui était exposé dans ses salles et dont une reproduction photographique fut offerte au Peabody Institute de South Danvers (Mass.). Procès verbaux, séance du 18 avril 1867, p. 548. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

30. J.-G. BARTHE, *Le Canada reconquis...*, p. 375. Le sculpteur de Nieuwerkerke, « le bel Émilien », fait la connaissance de la princesse Mathilde (alors épouse du comte Anatole Demidoff) en 1845. COLLABORATION, *Le comte de Nieuwerkerke : Art et pouvoir sous Napoléon III*, Compiègne, Château de Compiègne, 2000, p. 13.

31. La sélection des moulages retenus se fait à partir du *Catalogue des plâtres qui se trouvent au bureau de vente du moulage*, Paris, Musée impérial du Louvre. J'ai pu consulter l'édition de 1864 qui fournit les précisions suivantes sur les plâtres qui sont envoyés à Montréal : « *Laocoon*, marbre du Vatican (trouvé en 1506 sur le mont Esquilin), œuvre d'Agésandre, de Polydore et d'Athénodore de Rhodes », h. : 2,23, prix 400 francs. *Apollon du Belvédère*, h. : 2,33, prix 150 francs. *Vénus de Milo*, h. : 2,16, prix 120 francs. *Nymphe de Fontainebleau*, par Benvenuto Cellini, h. : 2,05, l. : 4,09, prix 600 francs. » Les dimensions sont très proches de celles des originaux ce qui implique que l'empreinte a été prise directement sur ceux-ci. Le *Laocoon* et l'*Apollon du Belvédère* qui sont conservés à Rome furent transportés à Paris en 1798 dans le cadre de saisis suite à la première campagne d'Italie (Traité de Tolentino). Ils

gagné avec la modernité et elle est prisée pour ses qualités historique, didactique et esthétique. À défaut de l'original, le public apprécie un accès à l'œuvre par le biais de ce procédé qui, s'il est bien réalisé, lui permet d'approcher le chef-d'œuvre représenté<sup>32</sup>.

L'annonce de ce don fournit véritablement l'occasion de créer un musée à l'Institut comme le note le rapport annuel de 1854.

L'établissement d'un Musée dans les salles de l'Institut a été proposé et est en voie d'exécution, et un tel Musée s'augmentera rapidement par l'acquisition d'objets rares ou précieux que M. Barthe s'attend à recevoir à Paris, tant du Musée impérial de France que d'un certain nombre de hauts personnages qui lui en font promesse. Les membres et les amis de l'Institut qui voudraient concourir à la formation de ce Musée peuvent envoyer les objets au Comité, qui les recevra avec reconnaissance<sup>33</sup>.

C'est donc par un double réseau de collectes, tant en France qu'au pays, que l'Institut espère voir croître ses collections et donner un véritable statut à ce qui n'était jusque-là qu'un modeste embryon. Entretemps, l'Institut continue de servir de salle d'exposition<sup>34</sup>.

---

furent restitués au Vatican en 1815. C'est sans doute au cours de cette période d'exposition en France qu'une empreinte fut prélevée ce qui permettait au Louvre d'en vendre des moulages.

32. Par la suite, le public formé des amateurs montréalais commence à discriminer entre un original et une copie. Par exemple, les membres du Art Gallery Committee de l'Art Association of Montreal acceptent le 13 juin 1882 la copie d'une œuvre réalisée à Florence par Antoine-Sébastien Falardeau, « but the Committee did not wish this acceptance of a copy from an original picture, to be considered a precedent ». On décide de ne pas l'accrocher dans les salles, mais plutôt dans le foyer ou dans la salle du Conseil. Archives du Musée des beaux-arts de Montréal, Minute Book of the Standing Committees, 1879-1892, p. 30.
33. J.-L. LAFONTAINE, « Dixième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien », p. 90. C'est en juin 1855 que fut adopté le rapport du comité de régie en vue de la formation formelle d'un musée. « Le Comité pour recueillir des objets pour former le Musée se compose de MM. L.D. Coderre, F.E. Chevalier, J.C. Racicot, C.J.N. de Montigny et A.G. Bourbonnière. » Procès-verbaux, séance du 14 juin 1855, p. 2. BAnQ, FICM, (P768,S2,D1). Ce comité ne semble pas avoir été très actif et, le 20 mai 1858, il est invité à faire rapport, sans que les procès-verbaux subséquents n'en fassent mention.
34. « [...] qu'il soit voté des remerciements à M<sup>r</sup> [J. T.] Dutton [book keeper] pour les 3 tableaux crayonnés qu'il a bien voulu mettre dans les salles de l'Institut [à l'occasion de la venue du commandant de Belzève]. » Procès verbaux, séance du 16 août 1855, p. 8, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). Aussi, « Le Panorama de M. Bachelier représentant la Mythologie, les mœurs et conditions des Hindous, ainsi que les paysages de l'Inde » montré en mars 1856 est accompagné d'une conférence de N. Cyr « sur les différents sujets représentés dans le tableau. » *La Minerve*, 19 mars 1856, p. 3.

Les choses n'iront cependant pas aussi rapidement que le souhaitait Barthe<sup>35</sup>, et ce n'est que près d'un an plus tard que les crédits sont votés pour assurer le transport des copies de Paris à Montréal<sup>36</sup>, cargaison qui n'arrivera à destination qu'à l'hiver de 1856<sup>37</sup>. Afin de mettre en valeur ces pièces uniques au Canada par leur origine et leur format, l'Institut invite l'artiste Napoléon Bourassa (1827-1916) afin de le conseiller sur leur installation<sup>38</sup>.

Sur proposition de M. Jos Doutre, secondé par M. L[oui]s Joubert, il est résolu : Que l'Institut Canadien a reçu avec gratitude de sa Majesté l'Empereur des Français, les objets d'art suivants 1<sup>e</sup> Le groupe de Laocoon ; 2<sup>e</sup> l'Appollon du belvédère ; 3<sup>e</sup> Le Bas-relief de la nymphe de Fontainebleau ; 4<sup>e</sup> La Vénus de Milo ; 5<sup>e</sup> Le Grand Candélabre de la Salle du Conseil ; et que le Secrétaire correspondant reçoive ins-

- 
35. Le 3 mai 1855 dans son rapport semestriel, le bibliothécaire, Henri-Émile Chevalier, notait : « Durant le trimestre écoulé, l'Institut avait décidé de fonder un musée ; les Bibliothécaires étaient chargés du soin de ce musée ; mais jusqu'à présent, il leur a été impossible de rassembler une quantité d'objets propres à former le noyau de cette entreprise ; et ils profitent de cette occasion pour inviter MM. Les Membres de l'Institut à ne point abandonner le dessein d'établir un musée. Ils pensent que cette œuvre serait à la fois intéressante et agréable, qu'elle donnerait à l'Institut un caractère de recommandation fort désirable, en même temps qu'elle serait une source vive d'instruction pour tous. Ils espèrent que MM. Les membres de l'Institut-Canadien, qui ont tant fait déjà pour assurer succès et prospérité à leur belle et patriotique institution, se hâteront de mettre à exécution le projet que nous venons de signaler et que bientôt les salles de l'Institut-Canadien seront un sanctuaire, où la peinture, la sculpture, l'archéologie, la minéralogie, le mécanisme, les beaux-arts et les sciences, s'offriront sous toutes leurs formes plastiques et didactiques, intellectuelles et matérielles ! », *Le Pays*, 23 mai 1855, p. 1.
36. « Rapport du Comité de Régie demandant que le Trésorier soit autorisé à envoyer des argents à Paris pour payer le transport des statuts (sic) qui doivent être envoyées à l'Institut Canadien par le Musée Impérial du Louvre, adopté sur proposition de A. Tellier secondé par L. Labrèche Viger.  
« Lectures de deux lettres venant de Paris, concernant les statues qui ont été données à l'IC par le Musée impérial du Louvre.  
« Sur proposition de J. Chagnon, secondé par M. LaBrèche-Viger, le secrétaire correspondant devra adresser copie de ces deux lettres à J. G. Barthe ici. » Barthe est en effet de retour à Montréal. (Procès verbaux, séance du 6 septembre 1855, p. 10-11, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).
37. « [...] Que le Comité de Régie soit autorisé de faire transporter immédiatement, dans la propriété de l'Institut, les caisses &c, contenant les statues en question, et qui se trouvent maintenant au dépôt de St-Lambert. » Procès verbaux, séance du 24 janvier 1856, p. 35, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).
38. Procès verbaux, séance du 24 janvier 1856, p. 35, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). Le rapport du trésorier, R. Trudeau, fait état du débours suivant : « Dépenses encourues pour importation et réparation des statues £ 133-11-0 ». Procès verbaux, séance du 30 avril 1856, p. 49-50, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

truction de transmettre les remerciements respectueux de l'Institut à Sa Majesté par l'entremise de M. le Comte de Nieuwerkerke, Directeur général des Musées Impériaux, intendant des Beaux-Arts de la maison de sa Majesté. Sur proposition de Mr. L. Durand, secondé par M. Payette, il est résolu : – Que le Comité de Régie soit autorisé à prendre des mesures immédiatement pour exposer publiquement les objets d'art envoyés de France à l'Institut<sup>39</sup>.

Nieuwerkerke, lui-même collectionneur<sup>40</sup>, préfère les antiques aux œuvres de ses contemporains et les choix de ce don semble refléter autant son goût que les désirs exprimés par Barthe. La sélection de trois œuvres de l'Antiquité marque sans doute la volonté d'établir la collection montréalaise sur les bases de la civilisation occidentale qui avait influencée le goût européen depuis la Renaissance. *L'Apollon du Belvédère*<sup>41</sup> (fig. 3) et le *Laocoon*<sup>42</sup> (fig. 4) sont tous deux conservés au musée Pio-Clementino de Rome. Leur célébrité depuis le XVI<sup>e</sup> siècle se manifeste par le grand nombre de copies (moulages, copies en marbre, tirages en bronze, gravure) destinées aux amateurs, dès cette époque.

La *Vénus de Milo* (fig. 5) ne fut découverte qu'en 1820 dans l'île du même nom<sup>43</sup>. Elle sera immédiatement offerte à Louis XVIII qui en fait don au Louvre. Admirée depuis lors comme un chef-d'œuvre de l'époque hellénistique, sa

39. Procès verbaux, séance du 29 mai 1856, p. 54, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

40. Suite à la capitulation de Napoléon III, le comte se réfugie en Angleterre où il vend en 1871 sa collection d'armes, d'armures et d'objets d'art au collectionneur sir Richard Wallace. On peut encore les admirer à la Wallace Collection de Londres. COLLABORATION, 2000. p. 128-137.

41. *L'Apollon du Belvédère* (hauteur 2,24 m) est une copie romaine du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. d'après un original grec en bronze. Sans que l'on connaisse sa provenance, la sculpture est déjà dans les collections du Vatican en 1509. Dès 1540, des copies furent faites pour François 1<sup>er</sup> et l'œuvre a été appréciée comme un chef-d'œuvre d'équilibre réunissant toutes les qualités plastiques et psychologiques.

Pour les notices sur l'historique des pièces qui sont à la source des trois moulages d'art antique dans la collection de l'Institut canadien, voir FRANCIS HASKELL et NICHOLAS PENNY, *Pour l'amour de l'antique. La statuaire gréco-romaine et le goût européen*, coll. « Bibliothèque d'archéologie », Paris, Hachette, Paris, 1988, (édition originale 1981).

42. Le groupe du *Laocoon* (hauteur 2,42 m) est une copie romaine du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. d'après un original grec en bronze du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.. Il a été retrouvé à Rome en 1506 près de l'église Santa Maria Maggiore et fut acheté par Jules II qui le fit placer au Vatican dès la même année. L'œuvre fut admirée pour le rendu de la variété des expressions et fut copiée à de nombreuses reprises. On en retrouve des copies en marbre et en bronze en France.

43. La *Vénus de Milo* (marbre, h. 2,038 m) est une sculpture grecque de la fin de l'époque hellénistique (vers 130-100 av. J.-C.) qui pourrait représenter la déesse Aphrodite (Vénus pour les Romains). Les bras et les mains de la statue n'ayant jamais été retrouvés rendent difficiles l'identification de la déesse.



Fig. 3 *Apollon du Belvédère*, marbre, Musée Pio-Clementino, Vatican. Photo : Musée du Vatican.

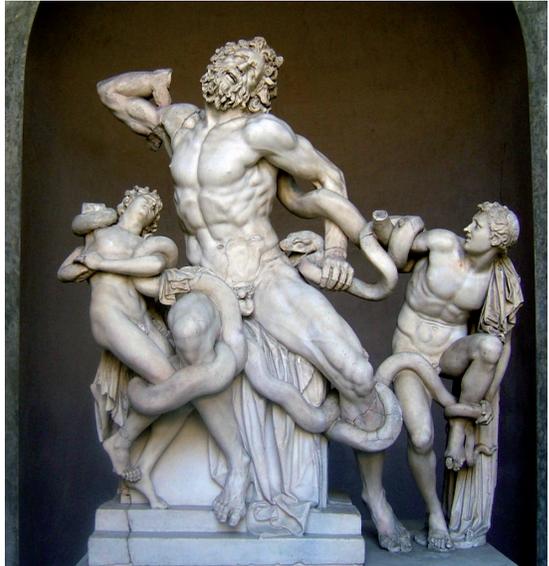


Fig. 4 *Laocöon*, marbre, Musée Pio-Clementino, Vatican. Photo : Musée du Vatican.

Fig. 5 *Vénus de Milo*, marbre, Musée du Louvre. Photo : L. Lacroix.



Fig. 6 Benvenuto Cellini (1500-1571), *Nymphe de Fontainebleau*, 1542-1543, bronze, Musée du Louvre. Photo : Musée du Louvre.

réputation ne s'est jamais tarie. Un deuxième nu féminin composait l'envoi impérial. La *Nymphe de Fontainebleau* (1542-1543) de Benvenuto Cellini (1500-1572) (fig. 6) avait été réalisée pour orner la Porte dorée du château de Fontainebleau<sup>44</sup>. Finalement installée à Anet, elle fut déplacée au Louvre dès 1797. L'identification du cinquième moulage est incertaine. Le Catalogue de vente des plâtres du Louvre fournit la liste de trois candélabres qui sont disponibles<sup>45</sup> et aucun ne correspond au « Grand Candélabre de la Salle du Conseil ».

---

Le gouvernement français a multiplié les reproductions de l'œuvre (dès 1822 à l'Académie de Berlin) et sa réputation ne s'est pas démentie depuis, la sculpture étant reproduite plus ou moins fidèlement dans différents formats et matériaux.

Ainsi, une autre copie fut offerte par l'État français au musée de Chalon. Le directeur juge le plâtre d'un « blanc trop cru » et remarque qu'elle recevra « une préparation qui, tout en assurant sa conservation, lui donnera ce ton marmoréen si harmonieux. » (Jules Chevrier, *La Vénus de Milo Moulage du Louvre*, Musée de Chalon-sur-Saone, 1881, p. 6.) On ignore si les plâtres de l'Institut reçurent une protection quelconque, au quel cas, la poussière et la saleté incrustées ne pouvaient être retirées de la surface poreuse.

44. La *Nymphe de Fontainebleau* est un bas-relief semi-circulaire montrant une nymphe allongée au milieu de quelques animaux, dont un grand cerf.
45. Il s'agit du *Grand candélabre* dit de Piranèse (h. : 3,58 m, prix 600 francs), réalisé à partir de fragments antiques et modernes sur un dessin du graveur Piranèse et acquis par le Louvre en 1815, du *Candélabre* de la salle de la Paix (h. : 2,20 m, prix 100 francs) et du *Candélabre aux Atlantes* (h. 2 m, prix 40 francs). C'est le deuxième mentionné ici qui est le plus susceptible de correspondre au candélabre désigné, il m'a cependant été impossible de le relier à une œuvre conservée au Louvre ou aux Tuileries à cette époque.

À l'Institut canadien, l'apport de l'art classique, transmis par la France, se combine aux œuvres à caractère historique local et traduit la position des membres de l'Institut dans leur rapport à la nation et au modèle français. Les qualités esthétiques de ces œuvres traduisent les valeurs humanistes partagées par les membres de l'Institut et que Louis-Joseph Papineau leur rappellera dans une lettre de 1866 : « [la Grèce est] l'institutrice première des philosophies qui nous éclairent, des meilleures formes de Gouvernement, des règles les plus sûres du bon goût dans tous les départements des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts<sup>46</sup> ». Les pièces monumentales, célébrant la beauté du corps, constituait certainement une nouveauté dans le paysage artistique montréalais et cependant l'appréciation dans la presse est peu retentissante. Un excès de modestie de la part du public montréalais prévint-il la réception de ces classiques de l'art ? Afin de donner une visibilité à ce présent, l'Institut prend la décision de les exposer au Marché Bonsecours en juin 1856 où ils seront présentés au profit de l'organisme<sup>47</sup>.

[...] de toutes les choses qui lui [Montréal] ont été exhibées jusqu'à présent, il n'en est pas de plus dignes, d'aussi dignes peut-être, de son [le citadin] admiration et de son patronage que les objets d'art désignés dans l'annonce de l'Institut canadien qui paraît sur le journal depuis quelques temps. Ces objets, vrais chefs-d'œuvre d'exécution, sont de fidèles copies – les seules qui soient en Amérique – des originaux qu'ils représentent<sup>48</sup>, autres chefs-d'œuvre de célébrité universelle et qui ont fait l'admiration de l'Ancien Monde comme des voyageurs de toutes les parties du globe qui ont pu se procurer le noble plaisir de les contempler et l'avantage de s'en instruire ; car pour les intelligences et les natures d'élite l'aspect et l'étude de ces productions du génie et de l'art le plus parfait sont une source inépuisable d'enseignements et d'inspirations. [...] Il n'est pas un seul de ses recommandables résidents qui ne doivent en être fier, pour l'honneur de la ville qui possède d'aussi précieux ouvrages, et qui ne doive en même temps s'empresser de donner la plus libérale

46. Procès-verbaux, transcription de la lettre de Louis-Joseph Papineau, séance du 17 décembre 1866, p. 463 (bis), BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

47. *Le Pays*, 17 juillet 1856, p. 3 ; « Grande Exhibition au Marché Bonsecours. [...] Les seules copies qui se trouvent sur le Continent d'Amérique. À partir du 24 juin courant, les objets ci-dessus mentionnés, envoyés par le Musée Impérial de France à l'Institut-Canadien, seront exhibés au Marché Bonsecours, dans la Chambre du Comité, N° 1, vis-à-vis le Bureau du Trésorier de la cité. Portes ouvertes de 10 à 3 heures P.M. Admission, 1s 3d. , 17 juin. » *La Minerve*, 19 juin 1856, p. 3.

Le rapport du trésorier fait état de dépenses : « Cartes et affiches relatives à l'Exposition des statues £ 3.12.6 ». Procès verbaux, rapport du trésorier au 31 octobre 1856, p. 67, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

48. On a vu que dans le cas des antiques, il s'agit cependant de copies de copies.

part de son patronage en faveur d'une entreprise qui en est digne à tant de titres. Nous pouvons assurer à tous ceux qui iront voir cette grande exhibition qu'ils ne regretteront jamais la modique tribut – 30 sous – qu'ils auront à payer comme prix d'entrée<sup>49</sup>.

Le cadeau, pour impérial qu'il fut, constituait cependant un « cadeau des Grecs » dans la mesure où l'Institut ne disposait pas de locaux suffisants pour accueillir des pièces aussi imposantes. Aussi cherche-t-on un emplacement susceptible de les recevoir. L'appartenance de plusieurs membres de l'Institut au Barreau de Montréal favorise sans doute cet organisme, d'autant plus que l'on est à compléter la construction d'un nouveau Palais de justice<sup>50</sup>. L'édifice d'inspiration néo-classique (fig. 7) construit par l'architecte John Ostell offre un cadre digne des moulages qui y seront transportées au printemps 1857<sup>51</sup>.

Les efforts pour stimuler l'intérêt autour du musée ne sont pas suffisants, Barthe s'en désintéresse à son retour au Canada en 1855 et la collection ne se développe pas vraiment. On crée cependant une galerie de portraits des présidents de l'Institut<sup>52</sup>. Un rapport note qu'entre « 1856 et 1858, la question [du musée]

49. « La grande exhibition de l'Institut Canadien », *La Minerve*, 10 juillet 1856, p. 2.

L'enthousiasme du chroniqueur doit être tempéré par le fait que le musée de la Natural History Society conservait depuis 1832 quatre moulages de sculptures antiques : « the Discobolus, the Antinous, a Fawn and a Piping Boy. » Stanley B. Frost, « Science Education in the Nineteenth Century : The Natural History Society of Montreal, 1827-1925 », *McGill Journal of Education*, vol. 17, n° 1, 1982, p. 31-43. Le *Discobole* et *Antinoüs* furent transférés dans les collections de l'Art Association of Montreal en 1881.

50. « Lecture [...] d'un rapport du Comité de Régie fesant (sic) connaître à l'Institut, les conditions auxquelles les Barreau accepte les Statues et autres objets que possède le dit Institut. » Procès verbaux, séance du 20 novembre 1856, p. 73, BANQ, FICM (P768,S2,D1).

51. EDOUARD RINFRET dans son *Histoire du Barreau de Montréal* (Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1989, p. 51) écrit : « Le 3 avril 1857, une entente est signée entre le Barreau de Montréal et l'Institut canadien, relative to statues and candelabrum to be removed from Bonsecours Market and be put in the new Court House building. » C'est le sculpteur d'origine française A.-Alexis Michelot qui est chargé du transport au frais du Barreau. L'entente prévoit que les sculptures sont prêtées jusqu'à ce que l'Institut en fasse la demande. (Archives du Barreau de Montréal, Livre des minutes, séance du 3 avril 1857). Elles seront présentées au Palais de justice jusqu'à la construction du nouvel édifice de l'Institut inauguré en décembre 1866 (voir note 11). Il semble que le Marché Bonsecours fut utilisé comme entrepôt au moins jusqu'en 1866 (voir note 71).

52. « C. Dion donne avis qu'il proposera à la prochaine séance de prendre à la Photographie tous les portraits des Présidents de l'Institut, à la condition que l'Institut les fasse encadrer à ses propres frais. » Procès verbaux, séance du 18 décembre 1856, p. 77, BANQ, FICM (P768,S2,D1). De plus, le portrait de William Evans (1786-1857), « secrétaire de la Cham-



Fig. 7 William Notman (1826-1891), *Palais de Justice de Montréal*, 1866, photographie. John Ostell, architecte, bâtiment inauguré en 1857. Photo : © Musée McCord, I-20774.1.

revint encore une fois sur le tapis, sans autre résultat que l'obtention de quelques monnaies et une douzaine d'objets<sup>53</sup> ».

C'est de nouveau la maison impériale qui suscitera un regain d'intérêt pour les collections de l'Institut en 1861. En effet, suite à la visite du prince Napoléon (1822-1891) à Mont-

réal et à sa rencontre le 13 septembre avec des officiers de l'Institut<sup>54</sup>, celui-la fit parvenir quantité de volumes et de gravures à l'automne 1861 et de nouveau en

bre d'agriculture du Bas-Canada » fut offert par J. Chagnon. Procès verbaux, séance du 26 mars 1857, p. 87, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

Le rapport annuel du comité de régie de 1863 fournit la liste des portraits exposés. « Quarante quatre gravures et photographies encadrées ornent les salles de l'Institut. Voici les principales. Buffon, Franklin, Henriquet Dupont, B. Joliette, Pie IX, Kossuth, Monseigneur Bourget, Monseigneur de Charbonnel, Bonaparte franchissant les Alpes, G. Franchère, L'Hémicycle du Palais des Beaux-Arts, La Princesse Clotilde, Le Prince Napoléon, Washington, Jacques Cartier, Christophe Colomb, Galilée, Washington (sic), (peinture à l'huile) L'Honorable Ls. J. Papineau, M. Fabre, Pavillon des États du Globe, Éléments généraux du Blason, La Vierge au donataire de Foligno, La Vierge de Dresde, et la Transfiguration, et sept photograph[i]es des Présidents de l'Institut.

Ce commencement de galerie pourrait augmenter rapidement, vu le nombre immense de riches gravures que nous avons reçues du Prince Napoléon, avec le temps et un local plus spacieux, nul doute que l'Institut Canadien possédera une magnifique galerie de portraits et de chefs-d'œuvre de tout âge. » Procès verbaux, séance du 17 décembre 1863, p. 366, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

La galerie célèbre des figures politiques, religieuses et savantes, des découvreurs et quelques bienfaiteurs et proches de l'Institut. On retrouve parmi ces portraits des reproductions d'œuvres d'art de Raphaël, David et Delaroche.

53. Procès verbaux, séance du 17 décembre 1866, Rapport annuel du Secrétaire du Musée, p. 468-469, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

54. Dans sa lettre de remerciement le prince écrivait : « Je serai heureux de pouvoir être votre intermédiaire à Paris pour vous obtenir de nouveaux dons en livres ou en objets d'art. Je me mets à votre disposition et vous invite à vous adresser directement à moi pour ce que vous

septembre 1862<sup>55</sup>. Le don permit d'établir un lien avec la donation de 1855, mais le fait que ce soient des œuvres sur support papier, parfois reliées en album, les fit assimiler à la bibliothèque de l'Institut plutôt qu'au musée<sup>56</sup>. Cependant dès leur arrivée, on les expose, la collection servant à assurer la crédibilité politique et scientifique de l'Institut. On souhaita donner une grande visibilité aux estampes, acceptant que certaines fussent copiées ou reproduites dans un périodique<sup>57</sup>. Il fut même envisagé de construire un bâtiment spécial pour loger ces précieux envois<sup>58</sup>.

---

pourriez désirer. » Procès verbaux, séance du 13 septembre 1861, lettre transcrite p. 283, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

55. « [...] l'Institut Canadien a reçu avec une haute satisfaction, la lettre bienveillante de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon, en date de Paris, Palais Royal, 31 Octobre dernier, donnant avis de l'envoi de divers ouvrages pour la bibliothèque de l'Institut Canadien, par l'entremise du Consul Français à Québec [Baron Gauldrée Boileau], ainsi que la liste de ces livres, gravures et photographies envoyées à l'Institut Canadien, comme un témoignage de Souvenir du voyage en Canada [...]. » Procès verbaux, séance du 28 novembre 1861, p. 285, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). L'envoi atteint Montréal au début décembre 1861 (séance du 5 décembre 1861, p. 297) et les livres et gravures sont exposés dans les semaines suivantes (séances du 17 décembre 1861, p. 306 et du 30 janvier 1862, p. 309). L'Institut a défrayé les frais de transport et les assurances pour cet envoi, ainsi que les coûts de reliure d'un certain nombre de gravures qui furent réunies en recueils.  
Le second envoi de gravures de reproduction en feuilles détachées (« deux caisses contenant 5,000 gravures ») arriva en septembre 1862 (séance du 11 septembre 1862, p. 330). Ce nombre sera revu à la baisse si l'on se fie aux mentions subséquentes.
56. Voir SYLVAIN GAUDET, « Un prince Bonaparte au Québec : le séjour remarqué de Jérôme-Napoléon », *Cap-aux-Diamants*, n° 81, 2005, p. 58-63.  
Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Institut-Canadien* (Imprimerie Alphonse Doutre & Cie), préparé par Alfred Boisseau en 1870 crée une catégorie spéciale pour dresser la liste des « dons du prince Napoléon ».
57. « Que le Comité de Régie soit autorisé à faire copier quelques unes des plus belles gravures qui ont été données par le Prince Napoléon. ». Procès verbaux, séance du 6 novembre 1862, p. 236, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).  
« [...] que les conditions offertes à l'Institut par M<sup>r</sup> King, Éditeur du Journal « Les beaux arts » publié à Montréal, soient agréées, et qu'il soit enjoint au gardien, sur ordre formel de M<sup>r</sup> le Président de l'Institut, de livrer à ce Monsieur, telles gravures qu'il jugera convenables pour publication de son journal, le tout en conformité aux garanties et obligations notariées passées entre Mr King et l'Institut sous la direction du Comité. » Procès verbaux, séance du 18 février 1864, p. 404, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). *Les Beaux-Arts* cesse de paraître en mai 1864.
58. Procès verbaux, séance du 12 février 1863, p. 345, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

## Gonzalve Doutre, collectionneur et mécène. La refondation du Musée.

À l'enthousiasme qui entoura la création du musée, à son développement irrégulier pendant les années subséquentes répond un nouvel essor dû cette fois au bénévolat de Gonzalve Doutre (fig. 8) qui n'a que 22 ans lorsqu'il accepte ce mandat. Il vient de terminer brillamment ses études de droit alors que s'amorce pour lui une carrière prometteuse<sup>59</sup>. Son intérêt et son engagement à l'Institut amènent ses dirigeants à lui confier la charge de « refonder » le musée presque dix ans après sa création<sup>60</sup>. Doutre comprend le rôle de l'histoire et semble sensible au pouvoir évocateur des objets, tout comme il reconnaît la valeur sociale d'un artefact qu'il recherche particulièrement, la monnaie<sup>61</sup>.

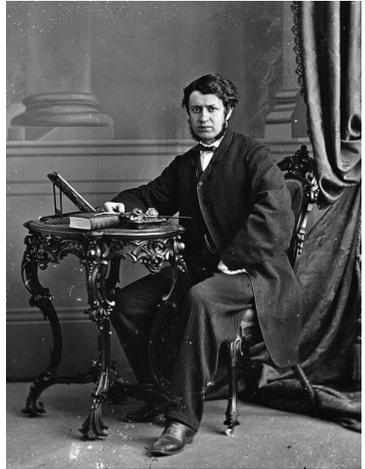


Fig. 8 William Notman (1826-1891), *Gonzalve Doutre* (1842-1880), 1863, photographie. Photo : © Musée McCord, I-11424.

59. Ainsi que le présente son biographe Jean-Roch Rioux (« Gonzalve Doutre », *DBC*, vol. X, 1972, p. 271-276, (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)) : « Aux élections du 5 mai 1859, l'Institut lui confiait la charge de secrétaire-archiviste, rôle qu'il assumera à maintes reprises jusqu'en 1863, alors qu'il devint trésorier, puis secrétaire-correspondant en 1865, et finalement président en 1871 et en 1872. »
60. L'historique du musée est rappelé dans le rapport annuel du secrétaire du Musée [Doutre] en 1866 : « Quoique l'établissement d'un musée dans les salles de l'Institut Canadien ne date que depuis deux ans, l'idée n'est pas nouvelle, elle remonte à 1854. Le Comité de Régie d'alors fit, de son propre mouvement, un rapport suggérant la fondation d'un musée. Tout en resta là malheureusement. En 1856 et 1858, la question revint encore une fois sur le tapis, sans autre résultat que l'obtention de quelques monnaies et une douzaine d'objets. Ce n'est enfin que le 2 novembre 1864 que le Musée fut établi d'une manière effective. Il y avait déjà un commencement assez remarquable dans les statues données par S. M. L'Empereur des Français, et il y avait lieu de le développer en faisant un appel aux différents gouvernements pour continuer l'œuvre déjà bien commencée. L'encouragement flatteur que l'Institut a reçu d'eux, ainsi que d'hommes éminents ne peut manquer que de porter des fruits. » Procès verbaux, séance du 17 décembre 1866, *Rapport annuel du Secrétaire du Musée*, p. 460, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).
61. Doutre écrira : « C'est une idée commune, pour ne pas dire ressassée, qu'une pièce de monnaie, si elle pouvait parler, serait capable de raconter une histoire plus étrange que n'importe quel article auquel notre imagination donnerait le don de la parole. [...] La présence d'un

Le 2 novembre 1864, les administrateurs votent la proposition suivante :

[...] que le musée qui a été établi autrefois dans la salle de l'Institut canadien soit inauguré de nouveau ; que M<sup>r</sup> Gonzalve Doutré en soit nommé le secrétaire pour le semestre courant et que pouvoir lui soit donné de faire toutes les démarches nécessaires pour rendre ce musée le plus complet possible pourvu toutefois qu'il ne fasse aucune dépense sans autorisation spéciale<sup>62</sup>.

Toujours privé de fonds, Doutré reprend l'idée de ses prédécesseurs et convie les autorités gouvernementales et des informateurs de plusieurs pays à contribuer au développement du musée par l'envoi de spécimens de sciences naturelles et d'artefacts historiques<sup>63</sup>. Il s'adresse également à des voyageurs ou autres personnes qui connaissent un pays étranger dans le but d'obtenir des objets rapportés de leur séjour<sup>64</sup>. Il ne semble pas avoir attendu pour cela le feu vert de la direction,

grand numéraire dans un pays y exerce une grande influence sur son avancement et sa prospérité, en fournissant les moyens de payer le travail, et de prévenir sa suspension. Le travail lui-même possède ce caractère particulier : « C'est le seul profit qui périclète au moment de la production – et qui s'il n'est pas utilisé alors, est perdu à jamais – » G. DOUTRÉ, « Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 22 mars 1866, p. 2.

62. Procès verbaux, séance du 2 novembre 1864, p. 461, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

63. Doutré est assisté dans ses tâches par Zotique Labrecque (Lavaltrie, 1846- ?), étudiant en droit. C'est lui qui prendra charge de la direction du musée « jusqu'à ce qu'un règlement pourvoie à l'organisation complète du musée. » Procès verbaux, séances du 24 novembre et du 15 décembre 1864, p. 404, 415, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). Cette fonction amènera Labrecque à être élu assistant secrétaire archiviste en novembre 1865 (séance du 9 novembre 1865, p. 436). Il démissionne de l'Institut en avril 1868 (séance du 23 avril 1868, p. 627. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

Dans son rapport de décembre 1866, Doutré mentionne les noms des personnes qui ont agi comme intermédiaires auprès des gouvernements de différents pays. Ce serait le secrétaire d'État américain William H. Seward qui, depuis Washington, lui aurait fourni les noms des ambassadeurs aux États-Unis à qui Doutré s'est adressé.

Ce mode de constitution des collections est approprié dans le domaine des sciences naturelles où les spécimens ne sont pas uniques et les sociétés savantes constituent des réseaux structurés. La Natural History Society constitue son musée par voie d'échanges comme le rapporte le major LOUIS A. HUGUET-LATOURE : « We have been fortunate in securing numerous and valuable exchanges with nearly all the countries of Europe, with the United States, and with the Provinces, and various parts of the Dominion. But we must now learn how to best preserve what we have acquired and how to complete and perfect our arrangement. » Annual Address, « Annual Meeting Natural History Society », 18 mai 1880, parue dans *The Canadian Naturalist*, vol. IX, n° 6, 1880, p. 377.

64. Doutré s'adresse, par exemple, au d<sup>r</sup> James Douglas qui, depuis 1859, passe ses hivers en Égypte, en Italie et en Palestine. Il en rapporta de nombreux souvenirs, dont le musée de l'Université Laval et le Metropolitan Museum of Art, entre autres, ont hérité. Sylvio LEBLOND, « Douglas, James », *DBC*, vol. XI, 1982, p. 298-299, (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

puisqu'il six semaines plus tard, dès la mi-décembre, le comité de régie de l'Institut établit le constat suivant : « Grâce au zèle actif et intelligent de M<sup>r</sup> Gonzalve Doutre le Musée de l'Institut a pris dans le cours de l'année un développement plein de promesses pour l'avenir. Les gouvernements de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Nouveau Brunswick ont généreusement fourni des additions à ce Musée [...]»<sup>65</sup>. »

Doutre n'est pas seul dans cette entreprise de mise en valeur de la collection de l'Institut. « [...] Un assez grand nombre d'ouvrages [35] ont été reliés durant l'année. Parmi ceux qu'il importe de mentionner sont les gravures, cartes et planches qui nous avaient été envoyées par le Prince Napoléon, et qui ont été en grande partie classées et mises en ordre par l'hon[ora]ble M<sup>r</sup> Dessaulles aidé de notre actif bibliothécaire<sup>66</sup>. »

L'expropriation de l'édifice en 1864, en vue d'élargir la rue Notre-Dame, et la construction du bâtiment inauguré en décembre 1866 offre une période de transition et une nouvelle voie pour le musée. En mars 1866, tout en sollicitant des acquisitions de pays étrangers, Doutre cède sa propre collection de monnaies et de médailles à l'Institut canadien. Il ne semble pas y avoir eu d'inventaires de ce don important, mais le nombre se monte à cinq ou six cents pièces, si l'on se fie au bienfaiteur<sup>67</sup>. La donation est l'occasion de la publication dans *Le Pays* d'une longue lettre adressée par Doutre à Alphonse Lusignan<sup>68</sup>, secrétaire de l'Institut et éditeur du journal. L'auteur fait montre de connaissances générales tant sur la création des musées, leur histoire et leur développement contemporain. Il montre comment ceux-ci sont nés de la curiosité et du besoin de savoir. L'auteur présente les différents types de musées et insiste sur les finalités de cette institution, en particulier sur son rôle scientifique, didactique, identitaire, moral et esthétique.

Le musée est une encyclopédie, si je puis m'exprimer ainsi. On y trouve une variété si grande d'objets rares, de phénomènes de la nature, de souvenirs historiques, que l'esprit se forme, s'agrandit et s'instruit à leur vue. Ce n'est pas seulement un sentiment de curiosité qui a motivé l'établissement du musée, c'est encore un sentiment patriotique, puisqu'au moyen de ce musée, on peut faire connaître les richesses de notre pays : ses bois, ses minéraux, etc. Un autre sentiment s'y mêle encore, c'est

65. Procès verbaux, séance du 14 décembre 1864, p. 409. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

66. Procès verbaux, séance du 3 novembre 1864, Rapport annuel du Comité de Régie, p. 404, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). On remarque des dépenses à J.-B. Guilbault et à la firme Dawson Brothers affectées à ce travail de reliure.

67. G. DOUTRE, « Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 27 mars 1866, p. 2.

68. La lettre est parue dans quatre numéros consécutifs du journal du 20 au 27 mars 1866. Elle est reproduite en appendice.

le désir de se rapprocher de l'Infini, en réunissant sous nos yeux ces phénomènes de la nature, qui défient le talent et le génie humain. Enfin, l'âme, l'esprit et le cœur sont tour-à-tour satisfaits, lorsqu'on se promène dans un vaste musée où toutes les beautés de la nature et du travail humain sont concentrées, de manière à pouvoir être vues et appréciées, sans effort comme sans fatigue<sup>69</sup>.

Ainsi, prétextant présenter sa collection, Doure rédige un article qui compte parmi les rares textes à caractère théorique et historique sur la muséologie parus en français au Québec jusqu'à cette date. Il passe en revue les principales pièces anciennes qu'il lègue à l'Institut tout en soulignant les rôles de la monnaie dans la vie de la société. Doure était devenu membre de la Numismatic and Antiquarian Society of Montreal<sup>70</sup> en 1864 et il a pu développer ses connaissances au sein de ce groupe d'amateurs qui ne possède pas encore de musée.

La collection n'est pas accessible lorsque l'Institut loge dans des locaux loués pendant les travaux de construction de son nouvel édifice. Les préparatifs de mise en valeur du musée vont bon train cependant et l'on commande à l'architecte Théophile Fahrland le dessin des « meubles suffisants pour le musée<sup>71</sup> », c'est donc dire que l'on planifie leur présentation dans un établissement digne de recevoir l'ensemble des objets accumulés jusque là comme en fait foi la description de l'édifice lors de son inauguration de 1866<sup>72</sup>.

Le 17 décembre 1866, en tant que secrétaire du musée, Doure soumet son rapport annuel où il fait la liste des objets et spécimens reçus au cours des derniers mois<sup>73</sup>. Son énoncé reprend les propos tenus plus tôt au moment de la cession de

69. G. DOUTRE, « Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 20 mars 1866, p. 2.

70. HERVÉ GAGNON, p. 89. Archives du Château Ramezay, *Minute Book of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal* (1866-1888), n.p. Liste des membres en fin de volume. J'ignore comment Doure a constitué sa collection. Montréal compte à cette époque plusieurs amateurs de numismatique. Comment s'alimentait alors ce marché pour lequel il devait exister un système d'échanges ?

71. « que le Comité de la Bâtisse soit autorisé à faire faire l'ameublement suivant le plan de M. Fahrland et les soumissions reçues [...] et de faire réparer les statues, que le Comité de Régie soit autorisé à faire transporter dans la nouvelle Bâtisse tous les objets déposés dans la salle actuelle, dans le Palais de Justice, le marché Bonsecours et chez le trésorier, et de faire tout ce qui est nécessaire pour compléter l'installation de tous les objets de l'IC [...]. » Procès verbaux, séance du 13 avril 1866, p. 438-439, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

Le 16 novembre, le comité de régie est autorisé « à prendre les moyens pour faire poser les gravures dans les salles de l'Institut Canadien. » Procès verbaux, séances du 16 novembre 1866, p. 451, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

72. Voir note 11.

73. « Que le comité de régie soit requis de soumettre à l'Institut à sa prochaine séance un état des dépenses du département du musée depuis son existence ainsi qu'un rapport sur ledit

sa collection numismatique (note 69), mais nous apprend que les collections ne sont pas encore réunies, car prêtées ou encaissées, et que l'Institut ne dispose toujours pas d'un local approprié pour leur présentation.

[...] Le Musée est donc le complément de toute société littéraire et scientifique.

L'Institut l'a bien compris en en établissant un dans ses salles. Il est à regretter que le local ne soit pas encore prêt pour le recevoir, d'autant plus que c'était ce soir [inauguration du nouvel édifice] une des plus belles occasions de l'exposer aux membres et amis de l'Institut. Les objets sont en partie en dehors de l'édifice ou dans des caisses. Ce retard ne m'empêche pas de relater les travaux qui ont été faits et de remercier publiquement les Gouvernements et les personnes généreuses qui ont contribué à enrichir le Musée.

Le rapport fait état du résultat des demandes faites depuis 1864 auprès de plusieurs gouvernements de différents pays afin d'obtenir entre autres des échantillons représentatifs des richesses naturelles de ces contrées. Dautre accuse réception des spécimens reçus du Canada, des États-Unis, du Libéria<sup>74</sup>, d'Haïti, d'Angleterre, d'Italie, de Prusse, de Belgique, des Pays-Bas, de l'Île Maurice, du Natal et du Cap de Bonne-Espérance. Il note également l'envoi de timbres par les autorités de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. Plusieurs pays envoient d'autres objets que ceux sollicités, sans que le rapport précise lesquels. De plus, Dautre dit attendre les objets qui doivent venir des États-Unis de Colombie, du Mexique, du Vénézuëla, de Russie, d'Espagne, du Portugal, de la Suède et de la Norvège, ces pays ayant répondu par l'affirmative à ses demandes expresses. L'Institut, par le biais de son musée, se trouve donc au centre d'une vaste opération diplomatique, son instigateur comprenant bien la position de l'institution muséale comme relai des différentes cultures et ressource éducative par l'examen et la comparaison des objets réunis<sup>75</sup>.

En plus de développer ce volet international, le musée a reçu un certain nombre d'artefacts locaux, propres à nourrir l'idéologie nationale. Ainsi,

---

musée, et qu'en attendant, ces dépenses soient discontinuées. » Procès verbaux, séance du 26 octobre 1866, p. 467 (bis). BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

74. C'est en mars 1865 que des dons en provenance des Pays-Bas, d'Italie, du Canada et du Libéria sont signalés. Procès verbaux, séance du 30 mars 1865, p. 426. Le 6 avril suivant (p. 427), Dautre mentionne l'arrivée d'objets « des Républiques Hanséatiques, de la Nouvelle-Écosse et des Terres de la couronne du Canada. » BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

75. Un exemple significatif de la portée que Dautre veut accorder au rôle éducatif du musée et à son rayonnement réside dans le fait de faire nommer George Peabody (1795-1869) créateur, entre autres du Peabody Institute de Baltimore, comme membre correspondant de l'Institut. Procès verbaux, séance du 10 janvier 1867, p. 501, 512-513, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

Charles Leclerc, Ecr., a contribué largement à la collection d'objets canadiens mémorables. Une bombe lancée par les Anglais sur l'Hôtel-Dieu lors du siège de Québec, des boulets qui ont servi durant la rébellion de 1837, et beaucoup d'autres souvenirs de cette époque méritant d'être spécialement mentionnés<sup>76</sup>. [...] Alphonse Lusignan, Ecr., Bibliothécaire de l'Institut a déposé au Musée des reçus originaux, signés de l'intendant Bigot en 1759, et des assignats de la République de 93. Ces objets sont placés dans les Départements des autographes et du papier monnaie.

[...] L'Institut ne possédait qu'une douzaine de monnaies depuis 1858, j'ai donné moi-même une collection de 5 à 600 monnaies de cuivre, argent et papier. Depuis ce don, plusieurs personnes ont envoyé au Musée de nouvelles monnaies et actuellement ce Département se compose de près de 1000 monnaies de tout genre.

Frs. X. Mongeau Ecr, Iberville, a bien voulu se défaire d'un objet qui lui était précieux à plus d'un titre, Feu M. le Colonel de Salaberry, le vétéran de 1812, lui avait donné la canne qu'il avait portée habituellement à cette époque (fig. 9). Cette canne a été identifiée. L'Institut a compris comme M. Mongeau l'importance historique attachée à cet objet<sup>77</sup>.

Ernest Roy, Ecr, M.D. a droit à la reconnaissance de l'Institut, ainsi que M. Edmond Angers, pour les nombreux objets qu'ils ont spontanément envoyés.

[...] M. A. M. Denonvion, de la Nouvelle-Orléans [...] avait envoyé à l'Institut une magnifique collection de papier monnaie et de timbres autrefois en usage dans la confédération du sud<sup>78</sup>.

On comprend que la collection s'organise en différents « départements » dont celui des sciences naturelles, « des autographes et du papier monnaie », de l'histoire, des beaux-arts et de la numismatique.

En août 1869, Doutre se rend en France et en Grande-Bretagne et mandat lui est donné de solliciter des dons pour la bibliothèque et le musée<sup>79</sup>. Il ne réussira

76. Ces dons sont consignés à la séance de décembre 1864. Procès verbaux, séance du 29 décembre 1864, p. 416, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

77. La canne du colonel Charles d'Irumberry de Salaberry fut célébrée par PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ dans ses *Mémoires*, ouvrage paru en 1866.

78. Procès verbaux, séance du 17 décembre 1866, *Rapport annuel du Secrétaire du Musée*, p. 468-469, BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

79. « [...] que M<sup>r</sup> Gonzalve Doutre, l'un des membres les plus dévoués et distingués de l'Institut Canadien étant sur son départ pour l'Europe, l'Institut l'autorise à solliciter auprès des corps savants de la France et de la Grande-Bretagne ainsi que des artistes, des contributions de livres et d'objets d'art pour cette institution [...] » Procès verbaux, séance du 14 octobre 1869, p. 665. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

Doutre est de retour le 14 avril 1870. Si l'on se fie aux noms de membres correspondants qu'il fait nommer à son retour on peut conclure qu'il s'est mêlé au milieu littéraire et scientifique parisien. Parmi les membres élus citons : Jules Michelet, Pierre Lanfrey, Victorien

à obtenir que des livres, alors que l'Institut accueille irrégulièrement d'autres œuvres<sup>80</sup>.

Dans le catalogue dressé par Alfred Boisseau<sup>81</sup> en 1870 on retrouve mention de l'importante collection de gravures de reproduction et de photographies offertes par le prince Napoléon<sup>82</sup> représentant des peintures et sculptures antiques, des œuvres et bâtiments européens, des personnages illustres, des jardins et des paysages. La bibliothèque compte d'ailleurs un certain nombre de publications qui pouvaient intéresser les artistes tels, *Expressions des passions de l'âme représentées en plusieurs testes gravées* d'après [Charles] LeBrun, des documents se rapportant aux expositions universelles de 1851, 1855 et 1862, l'importante *Photographic Selections* publié en 1863 par la firme du



Fig. 9 Photographie non identifiée, Canne de Salaberry, Musée de la civilisation. Photo : Musée de la civilisation ph1986-0554.

Sardou, Henri Evette, Camille Flammarion et Victor Hugo, qui accepte par l'entremise de sa belle-sœur, Julie Foucher, épouse du graveur Paul Chenay. Procès verbaux, séances du 14 et 18 avril, 23 juin 1870, p. 688, 690, 695. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

80. Par exemple, en 1870, « Mr L. J. A. Papineau présente à l'Institut un cadre contenant une représentation allégorique de la Liberté, et lit devant l'Institut une lettre descriptive du don qu'il fait. » Procès verbaux, séance du 5 mai 1870, p. 691-693. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

81. Alfred Boisseau joint l'Institut canadien en mai 1866. Il participe activement aux activités de l'organisation. Ainsi, il fit « don du portrait de l'H. M. Dessaulles et les armes de l'Institut » pour la fête d'inauguration du bâtiment le 17 décembre 1866 et il préside les séances dès le 21 février 1867. Le 4 avril, il offre un « fonds de photographies dont le produit de la vente sera affecté à l'augmentation de la bibliothèque [« des romans nouveaux »] ». Procès verbaux, séances du 4 avril, p. 539. BAnQ, FICM (P768,S2,D1). Il est élu 1<sup>er</sup> vice-président le 2 mai de la même année et devient surintendant le 13 août 1868, cumulant la charge de secrétaire-archiviste en 1870 et 1871. Il entreprend la tâche de préparer le catalogue de la bibliothèque qui sera publié sous sa responsabilité en 1870.

82. En décembre 1866, l'Institut déclare posséder 4,653 gravures et photographies. « Discours d'inauguration par L'Hon. L. A. Dessaulles », *Annuaire de l'Institut Canadien pour 1866*, Montréal, Imprimerie du journal *Le Pays*, 1866, p. 20.

Un certain nombre fut prêté à l'artiste Napoléon Bourassa en 1866, prêt pour lequel le comité de régie fut blâmé. Procès verbaux, séance du 26 octobre 1866, p. 447, BAnQ, FICM (P768,S2,D1). Même si Bourassa, gendre de Louis-Joseph Papineau, avait été invité à participer à l'installation des sculptures acquises en 1856, il n'était pas membre de l'Institut qui, à cette époque, veut conserver le contrôle de ses collections réservées à l'usage de ses membres.

photographe montréalais William Notman, et des ouvrages traitant tant des aspects pratiques de la production d'œuvres, que d'esthétique et d'histoire de l'art<sup>83</sup>.

Les données sur la fréquentation du musée et de ses collections ne sont pas relatées dans les archives et on ignore à qui et comment profitèrent ces ressources diversifiées mais uniques dans le paysage montréalais de l'époque. Le rapport du comité de régie de 1853 déclarait, en anticipant les résultats : « demandez à ceux qui vous entretiendront des chefs-d'œuvres artistiques du vieux monde, qui les a initiés à la vie et aux travaux des célébrités contemporaines, – et tous vous répéteront que c'est dans l'Institut-Canadien qu'ils ont puisé la plus grande partie de ces connaissances [...] »<sup>84</sup>.

## L'aliénation de la collection

La résurgence du musée de l'Institut canadien de Montréal semble avoir été de courte durée et celui-ci réduit ses activités au cours des années 1870 bien que ses collections soient toujours exposées<sup>85</sup>, comme le suggère un guide de Montréal

83. Parmi ces publications regroupant tant des classiques du genre que des nouveautés, signalons : *Histoire naturelle* de PLINE ; WILLIAM HOGARTH, *Analyse de la beauté destinée à fixer les idées vagues qu'on a du goût*, Paris, Chez Arthus-Bertrand, 2 vol., 1806 ; Johann J. WINCKELMANN, *Histoire de l'art de l'antiquité*, 1764 ; GRIGORII VLADIMIROVICH ORLOFF, *Essai sur l'histoire de la peinture en Italie depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, Bossange père, 1823 ; THIERY, *Traité des cinq ordres d'architecture et des premiers éléments de construction*, Paris, P. Marie et A. Barnard, 1848 ; T. FREDERICK HARDWICH, *A Manual of Photographic Chemistry : Including the Practice of the Collodion Process*, New York, S.D. Humphrey, 1855 ; THÉOPHILE GAUTIER, *Art moderne*, Paris, Michel Lévy Frères, 1856. Aucun de ces ouvrages ne se trouve dans le catalogue publié en 1852 (Montréal, W. H. Rowen) qui ne mentionne alors que le *Traité de l'art du dessin* de BULOS.

Parmi les rares albums reliés reçus du prince Napoléon qui ont survécus aux différents transferts de la bibliothèque figure le recueil des photographies de ÉDOUARD BALDUS, *Réunion des Tuileries au Louvre, 1852-1857*, Paris, Imprimerie de Chardon aîné, 4 vol., 1857.

84. J.-L. LAFONTAINE, « Dixième rapport annuel du comité de régie de l'Institut-Canadien » (1855), p. 86.

85. Un inventaire dressé en 1873 fait état des objets suivants sous la section *Meubles et objets d'art* : « 11 cadres, 1 lot de vieux cadres, 1 Lot d'Échantillons de Bois du Canada, 1 Lot de pièces de Monnaies && vitrines, 3 cadres, 1 Mappe, 1, Mappe, 4 cadres, 1 Candelabre, 1 Venus de Milo, 1 Apollon, 1 Diane Chasserresse, 1 Laocoon, 1 Lot Objets && Histoire naturelle, 1 Lot de gravures en feuilles, 4 Portraits à l'Huile, 6 gravures, 9 gravures, 25 gravures. » Le récapitulatif daté du 18 avril 1873 fait état : gravures en feuille 370, gravures reliées 993, gravures encadrées 496, objets d'art 850, objets d'histoire naturelle 10, objets de numismatique, 80, échantillons de bois du Canada 20. » Inventaire des livres, gravures,

en 1876 : « The members [de l'Institut canadien] are justly proud of the imperial presents, and they are most jealously guarded, but at the same time are freely exhibited to any who may wish to inspect them<sup>86</sup>. »

Les problèmes de l'institution avec l'administration religieuse du diocèse de Montréal sur le contenu de la bibliothèque et la publication de son annuaire culminent avec l'affaire Guibord à partir de 1869<sup>87</sup>. L'Institut traverse une grave crise qui la force à abandonner dès 1871 la tenue de ses conférences publiques, alors que sa bibliothèque s'ouvre plus largement à la population. L'attention et l'énergie des membres, aux prises avec des problèmes de recrutement et de financement, semblent détournées du développement des collections. La vente de son immeuble, en décembre 1880, soulage temporairement la situation financière de l'Institut canadien sans que la question de sa place dans la communauté, face à l'opposition cléricale, se soit réglée.

Sans lieu permanent, l'Institut décide en août 1880 d'aliéner ses collections et entreprend les démarches en ce sens. Après avoir été placée en 1882 au Canadian Club, situé au 296 Lagauchetière, la bibliothèque est cédée au Fraser Institute en 1885. Le démantèlement des collections muséales est moins documenté et l'on ignore à qui sont cédés les collections des sciences naturelles<sup>88</sup>, d'artefacts

---

brochures, journaux, statues et meubles de l'Institut canadien (15 mars-7 avril 1873), p. 79-82, BAnQ, FICM (P768,S6,SS1,D13). Il s'agit de la liste la plus exhaustive de l'état de la collection avant son démantèlement. Comment l'interpréter ? Elle ne tient pas compte des objets historiques et en ce qui a trait aux gravures, seules celles qui sont encadrées ou en feuilles libres semblent incluses, au détriment de celles reliées en albums. Que se cache-t-il sous la mention de 850 objets d'art ? Faut-il imaginer que Doure a retiré sa collection de numismatique puisqu'on ne compte que 80 pièces de numismatique ?

86. ALFRED SANDHAM, *Picturesque Montreal*, Montréal, Witness, 1876, p. 29.

87. Père THÉOPHILE HUDON, *L'Institut Canadien de Montréal et l'affaire Guibord : une page d'histoire*, Montréal, Beauchemin, 1938 ; ADRIEN THÉRIO, *Joseph Guibord, victime expiatoire de l'évêque Bourget : l'Institut canadien et l'affaire Guibord revisités*, Montréal, XYZ, 2000.

88. Les archives de la Natural History Society (Special Collections and Rare Books, McGill University), non plus que *The Canadian Naturalist*, son organe de diffusion, n'indiquent de transfert de la collection de l'Institut vers le musée de la NHS.

Cette partie de la collection de l'Institut canadien est la moins documentée. On ne connaît pas bien non plus le rôle éducatif qu'elle pouvait jouer. La bibliothèque comprenait plusieurs ouvrages de caractère scientifique et, à l'occasion, on traitait de sciences naturelles dans les conférences, ex. A. Delisle, L'utilité de l'étude de la botanique, 28 novembre 1862 (YVAN LAMONDE, *Gens de parole... op. cit.*, p. 156), « Mr H. Préfontaine donne lecture d'un essai sur la théorie de l'opposition des espèces vivantes et de leur développement par Darwin. » Procès verbaux, séance du 2 février 1871, p. 713. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).

historiques<sup>89</sup> et de numismatique<sup>90</sup>. Pour leur part, les moulages sont offerts à l'Art Association of Montreal qui dispose d'un local au Square Phillips depuis 1879<sup>91</sup>. Ces œuvres furent mises à la disposition de l'école d'art de l'AAM et ils servaient particulièrement durant les cours de première année, alors que les

---

89. Mes recherches pour retracer les objets à caractère historique n'ont pas donné de résultats.

90. L'institut canadien avait pris contact avec la Société de numismatique de Montréal dès 1867, ainsi que l'avait proposé G. Doutre : « Qu'un Comité spécial composé de M. C. O. Perrault du moteur [G. Doutre] et du secondeur [M.A. Lusignan] soit nommé pour s'aboucher avec Stanley C. Bagg, Écuier, président de la Société numismatique de Montréal et toute autre personne nommée par elle dans le but d'aviser aux moyens à adopter pour agréger la dite société numismatique à l'Institut Canadien, avec injonction de faire rapport sans délai de ses procédés. » Procès verbaux, séances du 9 mai 1867, p. 553. BANQ, FICM (P768,S2,D1). On ne trouve pas dans les procès-verbaux les suites de ces rencontres.

En 1871, l'Institut troque sa collection philatélique : « [...] que l'Institut autorise le comité de Régie à échanger son Album de timbres de poste pour l'encyclopédie de d'Alembert et Diderot. » Procès verbaux, séance du 30 mars 1871, p. 719. BANQ, FICM (P768,S2,D1). Cet exemplaire de *L'Encyclopédie* est toujours conservée à BANQ dans le fonds de l'Institut canadien.

En ce qui a trait à l'aliénation de la collection numismatique, le procès-verbal de la réunion mensuelle du 21 juin 1881 de la Numismatic and Antiquarian Society fait l'état suivant : « The acting secretary (Mr. [George Augustus] Holmes) brought before the meeting the advisability of procuring from the L'institut Canadien their collection of coins, as that Institution was about to squatter what they had to several private collectors, when Mr. [T.D.] King proposed that the president [Pierre-Joseph-Olivier Chaveau] should communicate with that society and procure the same for this Society. » (Archives du Château Ramezay, *Minute Book of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal (1866-1888)*, n.p.). Le procès-verbal d'une assemblée spéciale tenue le 7 février suivant, mentionne : « Mr King reported having met Mr. Boisseau and having learned from him that the gentlemen in charge of the numismatic collection of the late Institut Canadien wished to intrust said collection to some in-corporated society for safe keeping, and were disposed to give it into the charge of the N.&A.S. on the conditions that it was carefully preserved, and kept so as to be accessible to the public Under proper conditions.

It was then moved by Mr. King seconded by Mr. Hart and carried unanimously, that the Hon. Mr. Chauveau, Mr. Ed. Murphy, and Judge Baby be appointed a committee to wait upon Mssrs. [Napoléon] Aubin and Alf. Boisseau to arrange with them for the taking over in trust of the numismatic collection of the late Institut Canadien. » (*Idem*).

Il ne sera plus question de ce transfert dans les procès-verbaux suivants. D'autre part, le Registre des acquisitions de la Société de numismatique ne commençant qu'en 1895, il est impossible de confirmer si l'acquisition eut lieu. La documentation actuelle de la collection du Château Ramezay ne fournit pas l'information confirmant que certaines pièces proviendraient de l'Institut canadien, bien que l'hypothèse du transfert demeure la plus crédible.

91. L'Institut canadien et l'Art Association of Montreal comprenaient quelques membres communs dont Benaiah Gibb qui fut proposé comme membre en novembre 1867. (Procès verbaux, séance du 14 novembre 1867, p. 577. BANQ, FICM (P768,S2,D1). Gibb (1798-

étudiants dessinent à partir de moulages (fig. 10)<sup>92</sup>. Le prestige lié à leur provenance et leur statut de chefs-d'œuvre se trouvent ainsi transformés par la « faillite » de l'Institut et leur nouveau rôle comme support à l'enseignement aux débutants.

---

1877) fut membre de l'AAM et céda, en plus de sa collection, le terrain et une partie de l'argent nécessaires pour construire le musée qui fut inauguré en 1879.

Il semble que les démarches entreprises entre les deux associations au début 1882 comprenaient la possibilité de transférer une partie de la bibliothèque, sans doute les gravures et les albums reliés, à l'AAM. (Procès-verbaux de réunions du Conseil de l'AAM, séances tenues les 7 février, 1<sup>er</sup> et le 9 mars 1882, n.p., Archives du Musée des beaux-arts de Montréal, *Annual and General Meetings Reports*, 1860-1954). On lit dans le compte rendu de la rencontre du 9 mars : « After consideration, the President was requested to draft a reply declining that the portion of Art Works selected by Mr Boisseau, secretary of the Institut, as useful to our Association, had gone in another direction in favour of a private Club composed of a limited number of Gentlemen. » Les discussions reprennent à l'automne 1882 et les sculptures sont acceptées à la réunion du Conseil de l'AAM du 2 novembre. On avait d'abord prévu d'installer les moulages bien en vue dans les salles d'exposition. Cette décision fut revue le 23 novembre 1882, alors qu'il fut décidé de les placer dans un des locaux vacants du rez-de-chaussée où l'on souhaitait créer la nouvelle école d'art. Le peintre Robert Harris fut engagé comme professeur à l'automne 1883 et une première exposition des dessins des élèves réalisés à partir des plâtres fut présentée en mai 1884. Dans son rapport au Conseil, en juin 1884, Harris décrit la fonction de cet enseignement : « The work done in the School during the past winter has accordingly been limited to drawing. To study of those essentials qualities of proportion, contour and values, which are the first and most important facts of appearance as revealing the character of objects.

As it is naturally much easier justly to observe an innate object which do not change than those which continually move, it is of course wise to draw from cast before proceeding to the living figure.

The drawings of the students during last winter have therefore been almost entirely from casts with occasional essays in original composition from subjects given out for that purpose. » (Lettre transcrite dans les *Annual and General Meetings Reports*, 1860-1954, n.p.).

Voir également le rapport annuel de l'Art Association of Montreal pour l'année 1882 (1883), p. 145.

92. Un article du *Montreal Star* (« Art Association of Montreal. A Visit to the Gallery on Phillips Square », 8 décembre 1894) décrit ainsi la salle de cours dans la nouvelle partie (aile Taylor) où les plâtres sont disposés. « Two particular class rooms are worthy of note. Down stairs there is the Antique room, filled with excellent models of the Statuary of Greece and Rome. Not merely to students are these models interesting. They prompt to a knowledge of literature, of myth and of fable as well as of beauty of form. The chief figures, so famous in the world of art are : The Disk Thrower, Antinous, Laocoön, The Apollo Belvidere, The Venus of Milos, and Diana the Huntress. It is a very finely arranged room. »

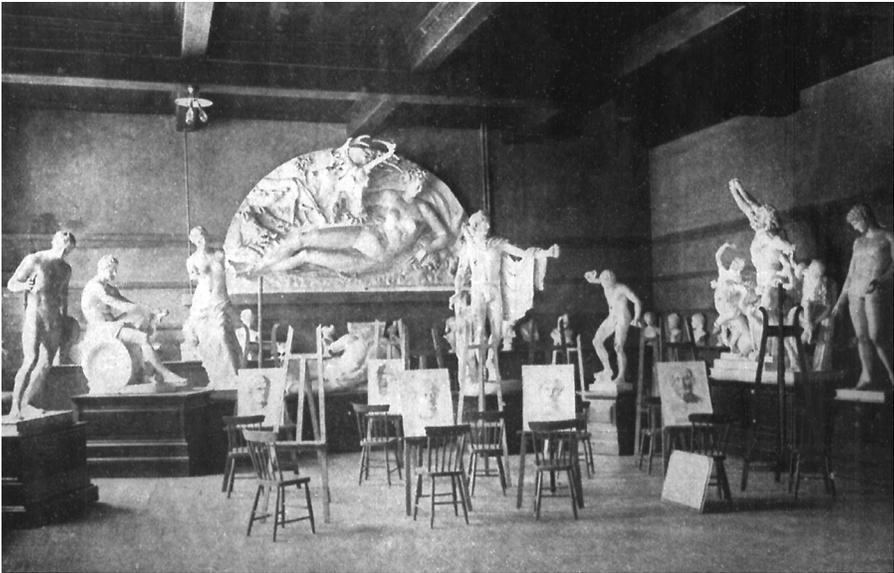


Fig. 10 Salle de cours de l'Art Association of Montreal, aile Taylor, photographie parue dans *The Standard*, 18 novembre 1905, p. 4. On reconnaît au fond la *Nymphe de Fontainebleau*, flanquée de la *Vénus de Milo* et de l'*Apollon du Belvédère*, le *Laocoon* est sur le mur de droite. Photo : Socami.

\* \* \*

Les musées montréalais au XIX<sup>e</sup> siècle sont des institutions fragiles, tant au plan de leur conception, de leur administration, des ressources humaines et financières que des espaces permanents disponibles. Alors que des collectionneurs avides et organisés constituent des collections privées importantes, les musées qui voient le jour au sein des institutions ont du mal à s'implanter et à survivre<sup>93</sup>. Des membres de sociétés littéraires et savantes réunissent des noyaux de collection, souvent hétéroclites, sans donner des assises permanentes aux nobles intérêts philanthropiques qui les animent. Les fonctions muséales (collection, conservation, catalogage, recherche, exposition, diffusion) ne sont pas assimilées et l'utilité éducative et sociale du musée ne s'est pas encore imposée à Montréal, faute d'intérêt des dirigeants publics.

93. Lire, à titre d'exemple, les articles de JEAN TRUDEL sur les difficiles débuts de l'AAM. « Aux origines du Musée des beaux-arts de Montréal. La fondation de l'Art Association of Montreal en 1860 », *Annales d'histoire de l'art canadien*, vol. XV, n° 1, 1992, p. 31-60 ; « L'Art Association of Montreal, les années d'incertitude : 1863-1867 », première partie, vol. XXIX, 2008, p. 116-143 ; deuxième partie, vol. XXX, 2009, p. 92-113.

Dans le cas du musée de l'Institut canadien trop de sources manquent pour bien connaître les rouages qui animent les donateurs, le mode de constitution des collections, l'organisation du musée et son rôle dans la communauté. La reconstitution des principales étapes du développement de ce musée démontre qu'une fois l'intention formulée (1852), ce sont les initiatives personnelles de quelques membres (en particulier Barthe et Doutre, en 1854 et 1866) qui permettent de lui donner vie, sans que les adhérents de l'Institut se sentent concernés. Le musée est perçu comme un complément du rôle de la bibliothèque et les collections (gravures, albums illustrés, portraits) peuvent même se confondre à l'occasion.

Le texte de Doutre (appendice) présente un programme idéal, en rupture avec ce qu'il est possible d'observer de la situation réelle du musée. Cet exemple est caractéristique de la muséologie qui se pratique alors en marge du milieu savant, en adoptant une position complexe pour ne pas dire paradoxale dans sa construction d'une représentation du monde. Dans son message de 1866, Doutre place le musée de l'Institut comme lieu de rencontre de l'intérêt de tous les pays en vue d'appuyer une nouvelle institution nationale. C'est à cette vision du musée que le public canadien est invité à se rallier en contribuant à l'enrichissement de l'histoire du pays par le legs d'objets précieux :

Tous les gouvernements ont bien voulu contribuer à aider l'Institut dans son œuvre patriotique, soit par des dons ou d'utiles recommandations. Avec de semblables encouragements, les amis de l'Institut ne peuvent rester inactifs. Qu'ils cherchent autour d'eux ! Les souvenirs de nos luttes politiques sont nombreux et ne sont pas à dédaigner. L'Institut doit avoir un département spécialement consacré à ces monuments précieux de l'histoire canadienne<sup>94</sup>.

Le musée a réuni quantité d'objets dont les plus prestigieux provenaient de France. Ces biens s'ajoutaient aux deux axes qui constituent son fondement. D'une part, les sciences naturelles qui, loin de s'inscrire dans le projet scientifique de Linnée, seraient une façon de dire la spécificité de la flore et de la faune d'un État en désignant les richesses dénombrées lors des inventaires nationaux. D'autre part, les artefacts historiques, dont les pièces de monnaies et les médailles qui rappellent les étapes de la réalisation des nations, racontent l'histoire des pouvoirs qui les ont gouvernées. Spécimens et artefacts, dans le contexte du musée de l'Institut canadien, deviennent les porteurs de l'histoire nationale, celle des Canadiens français, tout comme celle des pays qui décident de s'y associer.

À l'Institut canadien, les valeurs républicaines et révolutionnaires voisinent des notions plus conservatrices. Ainsi, le portrait de Kossuth, les boulets de canon

94. G. DOUTRE, « Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 27 mars 1866, p. 2.

qui furent tirés en 1759 et 1837, côtoient des œuvres qui rappellent le don de l'empereur de Français, dont le gouvernement n'est pas particulièrement en phase avec les valeurs libérales véhiculées par l'Institut<sup>95</sup>. La portée symbolique de certaines pièces peut mener jusqu'à la fétichisation, comme en témoigne le culte rendu à la canne de Salaberry, par exemple. Les méandres de la collection disent d'une autre manière l'histoire de la société qui l'accueille et la variété des points de vue dont elle s'est fait le porte-parole.

La fin des activités de l'Institut canadien de Montréal marque, selon Yvan Lamonde, la disparition d'un mouvement de libéralisme radical au Québec<sup>96</sup>. Pour sa part, Michèle Lefebvre conclue que le transfert de la bibliothèque de l'Institut au Fraser Institute signifiait qu'en « 1880, les Canadiens français on perdu, et pour longtemps, la liberté de lire<sup>97</sup>. » Dans le secteur muséal, le sort incertain des artefacts et écofacts suggère qu'ils connotaient des valeurs avec lesquelles les institutions qui auraient pu les recevoir ne souhaitèrent pas toujours s'associer. Par la fusion des objets à d'autres collections ou par leur disparition, la signification politique, sociale et culturelle que cette collection avait pu porter dans le paysage intellectuel montréalais allait s'éteindre ou s'en trouver à jamais transformée.

Laurier Lacroix

- 
95. D'ailleurs en 1870, l'Institut salua avec enthousiasme la proclamation de la République. Procès verbaux, séance du 8 septembre 1870, p. 698. BAnQ, FICM (P768,S2,D1).
96. Y. LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 359-381.
97. MICHÈLE LEFEBVRE, « L'Institut canadien de Montréal, une institution phare de la liberté de lire », *À rayons ouverts*, n° 80, été 2009, p. 10.

## APPENDICE

Transcription d'une lettre de Gonzalve Doutre adressée à Alphonse Lusignan et parue dans quatre livraisons (du 20 au 27 mars 1866) du journal *Le Pays* sous le titre : « Musée de l'Institut-Canadien ».

« Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 20 mars 1866, p. 2.

À Alphonse Lusignan, Ecr.,  
Secrétaire-Archiviste de l'Institut-Canadien  
Mon cher collègue,

Comme je suis l'officier préposé au musée de l'Institut, j'ai à accuser réception de tous les dons qui lui sont faits. Aujourd'hui, il y a confusion dans les fonctions. J'ai moi-même un don à faire au musée : je m'adresse donc à vous pour le transmettre à l'Institut.

L'encouragement flatteur que l'Institut a reçu des divers gouvernements du monde entier, ainsi que d'hommes éminents, ne pouvait manquer de produire des fruits. Le musée a pris une extension remarquable, et il n'y a pas de doute que lorsque l'Institut sera dans son nouveau temple, il pourra le faire valoir et l'augmenter rapidement.

Le musée est une encyclopédie, si je puis m'exprimer ainsi. On y trouve une variété si grande d'objets rares, de phénomènes de la nature, de souvenirs historiques, que l'esprit se forme, s'agrandit et s'instruit à leur vue. Ce n'est pas seulement un sentiment de curiosité qui a motivé l'établissement du musée, c'est encore un sentiment patriotique, puisqu'au moyen de ce musée, on peut faire connaître les richesses de notre pays : ses bois, ses minéraux, etc. Un autre sentiment s'y mêle encore, c'est le désir de se rapprocher de l'Infini, en réunissant sous nos yeux ces phénomènes de la nature, qui défient le talent et le génie humain. Enfin, l'âme, l'esprit et le cœur sont tour-à-tour satisfaits, lorsqu'on se promène dans un vaste musée où toutes les beautés de la nature et du travail humain sont concentrées, de manière à pouvoir être vues et appréciées, sans effort comme sans fatigue.

L'origine grecque du mot musée indique suffisamment son but primitif : c'était le temple des muses. On attribue le nom à Ptolémée Philadelphie, qui l'appliqua à une partie de son palais à Alexandrie, où les richesses les plus rares et les plus curieuses se trouvaient entassées. Mais l'histoire donne comme origine authentique les temples d'Apollon à Delphes et de Junon à Samos, ou les accropolis ou citadelles d'Athènes dans lesquelles se trouvaient des chefs-d'œuvre d'art et des dons sacrés d'une immense valeur, recueillis avec un soin tout religieux.

Lorsque les grecs tombèrent sous la puissance des races barbares, ces précieux édifices furent dépouillés de leurs principaux objets et transportés dans les capitales romaines par Alexandre et ses successeurs, plus dans le but d'étaler leurs conquêtes que dans celui de faire une collection d'objets d'art. C'était surtout dans cet esprit que Néron ordonna que 500 statues fussent transportées de Delphes pour orner sa maison d'or. Plus tard l'irruption des hordes barbares dans les anciens sièges de la civilisation amena la destruction de tous ces objets d'art.

Rome, qui avait dépouillé tant de provinces conquises, souffrit à son tour si sévèrement, qu'à la renaissance de l'art, de toute sa vaste collection il n'est resté que quelques bronzes antiques et quelques statues.

Le goût de l'art amena la collection des reliques de la civilisation des temps anciens. C'est à Cosmos le Grand de Florence, qui fonda le fameux musée florentin, qu'est due la conception du musée dans sa signification actuelle. Son exemple fut suivi par d'autres hommes éminents en Italie ; et le Pape Léon X, un membre de la maison de Médicis, et plusieurs nobles romains, ornèrent leurs palais et leurs villes d'antiques ornements, de monnaies et de statues, les produits de fouilles incessantes. L'esprit d'émulation, que ce nouveau goût excita dans les grandes familles italiennes, fit de leurs résidences les plus riches dépôts d'objets d'art ; et ce n'est que par degrés que des musées publics prirent le caractère de perfection, de symétrie et d'arrangement judicieux qu'ils offrent aujourd'hui. La manie de collectionner fut pendant le 17<sup>ième</sup> siècle, poussée à un si grand excès, que pour enrichir les capitales, les provinces éloignées furent dépouillées de leurs objets d'art les plus choisis. On encombra les édifices avec si peu de goût, qu'ils parurent être des magasins de curiosités, au lieu d'être de véritables musées.

Maintenant un meilleur système d'arrangement est devenu en vogue, et l'intérieur des grands musées européens est disposé de manière à correspondre au caractère et à l'effet que l'on vient lui donner.

Les objets antiques n'ont pas été seuls recueillis, on collectionne des objets qui prennent place dans les âges modernes et contemporains et offrent des produits naturels d'une grande richesse. Cette dernière collection par son caractère pratique et important, en autant qu'elle aide au développement de la science naturelle, a pris diverses formes et diverses qualifications, sous forme de musées d'anatomie, de géologie, de zoologie, de botanique, et d'autres grandes branches de la science physique, que les recherches modernes ont si grandement augmentées et développées.

En Italie, le berceau de l'art moderne, les musées les plus célèbres sont le Vatican à Rome, le musée florentin et le musée Borbonico à Naples ; ils renferment ce qu'il y a de plus beau en peintures, statues et souvenirs de l'art ancien. Turin, Modène et autres cités italiennes possèdent des institutions qui ont un semblable caractère, mais n'ont pas une si grande extension et valeur. En Amérique, comme ailleurs en Europe, les galeries de peintures commencent à prendre le caractère de musée. Les principales villes d'Allemagne rivalisent avec celles d'Italie pour la richesse et la perfection de leurs collections et produits d'art. Berlin, Vienne, Munich et Dresde se distinguent sous ce rapport. Gotta, Weimar,

Moremberg, Cassel, Darmstadt, Bonn, Frankfort-sur-le-Meine, Stuttgart, Breslau, Prague, Cologne, et d'autres villes, ont des musées parfaitement établis et arrangés avec intelligence. Le musée le plus grand qu'il y ait dans l'est de l'Europe, est sans contredit celui de St. Petersbourg ; quoique récemment formé, il est actuellement le plus riche du monde entier. Les collections d'Odessa et de Kertsch, cette dernière ayant beaucoup soufferte pendant la guerre de Crimée, sont toutes deux dignes de mention.

La France possède dans ses palais du Louvre et du Luxembourg, à Paris, deux des plus riches collections de peintures, sculptures antiques et autres objets d'art qu'il y ait au monde. D'autres collections intéressantes d'objets d'art et de nature se groupent autour de celles que nous venons d'indiquer ; ce sont les musées d'anatomie, de zoologie, etc., au jardin des plantes. Rouen, Grenoble, Orléans, Lyon et les principales villes de France suivent l'exemple de Paris et sont dignes de lui. Le Danemark a son musée Thorwaldsen à Copenhague, célèbre par sa collection d'ouvrages de l'artiste qui lui a donné son nom. À Stockholm, Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Gand, Madrid, Lisbonne, et ailleurs sur le continent européen, il y a aussi des musées de peinture de grande valeur, qui portent le nom de leurs villes. Le British Museum, comme celui du Vatican et du Louvre, sont connus par ces noms. Le musée Ashmoléen à Oxford, fondé par Elie Ashmole en 1679 est le plus ancien en Angleterre, mais il est surpassé par le British Museum, qui tient tête à tous les musées par ses trésors littéraires et ses souvenirs de l'antiquité.

Aux États-Unis, comme dans les provinces britanniques, le nom de musée a été donné aux édifices d'un caractère public, contenant une collection hétérogène d'objets animés aussi bien qu'inanimés. Le musée d'histoire naturelle de Philadelphie, qui se distingue particulièrement par son département d'ornithologie, et les collections indiquant les mœurs et les productions des différentes races et contrées, déposées au Smithsonian institution à Washington, sont déjà connues du monde entier. En 1859-60, par les efforts du savant professeur Agassiz, un musée de zoologie comparative a été établi sur une grande échelle, à Boston, et a pris de grandes proportions. Le musée de Barnum à New York, qui a été détruit dernièrement, renaît de ses cendres plus riche que jamais.

À Montréal, Toronto, Québec, etc., des musées se forment, et avant longtemps ils prendront place parmi les musées américains et européens. À Montréal surtout, nous avons un musée d'histoire naturelle, et de géologie.

M. Guilbault réalise l'idée de Barnum, et offre dans un large espace de terrain des musées de zoologie, de botanique, d'ornithologie, de monnaies et d'objets curieux.

C'est maintenant à l'Institut-Canadien à établir le sien. Sa Majesté l'Empereur des Français et Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Napoléon, le premier en envoyant des statues d'un grand prix, le dernier une galerie précieuse de gravures et peintures, ont donné le mot d'ordre. À leur exemple, les divers gouvernements ont fait leur part. C'est à nous maintenant à compléter ce qu'il y a de fait.

Je m'avance donc et j'espère que je serai suivi.

Veillez, monsieur, transmettre à l'Institut ma collection de médailles et de monnaies. Permettez-moi d'indiquer en quoi elle peut servir de commencement à une véritable collection de ce genre.

(À continuer.)

GONZALVE DOUTRE,  
Secrétaire du Musée.

« Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 22 mars 1866, p. 2.

Mon cher collègue,

(Suite.)

C'est une idée commune, pour ne pas dire ressassée, qu'une pièce de monnaie, si elle pouvait parler, serait capable de raconter une histoire plus étrange que n'importe quel article auquel notre imagination donnerait le don de la parole. La pensée humaine est impuissante à tracer les aventures possibles d'un sou, frappé l'année dernière seulement. La main du riche comme celle du pauvre, la main de l'homme heureux comme celle de l'homme malheureux qui l'a recueilli. Ce sou a fait plus de chemin peut-être que l'homme n'en a fait dans sa vie. Et pour chaque mois qu'une monnaie a été mise en circulation, une existence a besoin d'être ajoutée aux années qu'il faudrait pour connaître les incidents, dans lesquels on peut conjecturer que cette monnaie a joué un rôle.

La nature humaine n'a pas beaucoup changé dans les âges pendant lesquels les hommes ont habité cette terre. Le prix de la joie et de la peine a été à peu près le même, depuis que les hommes ont commencé à vendre à d'autres hommes les commodités de la vie pour l'argent ; et l'imagination certainement trouverait difficilement une époque où les hommes ont vécu sans vendre le plaisir et le chagrin à leurs semblables. La drachme d'argent d'Egine est peut-être la première monnaie d'argent que l'homme a tenue entre ses mains, et il est douteux que cette pièce ressemble à nos monnaies du 19<sup>ième</sup> siècle.

Maintenant on achète le pain et le poisson. Aujourd'hui on a le confortable ; pour être demain jeté dans la rue par la main dorée de la richesse. Maintenant nous courons après le gain de l'existence, comme après le dernier enjeu du suicide. Le matin on travaille pour acheter des fleurs pour couronner la vertu, le soir pour payer l'infamie et la honte.

Pour un homme pensant, alors, chaque monnaie qu'il a dans sa collection lui offre un sujet d'études et de souvenirs. Il n'y a donc pas de temps perdu, si, tranquillement assis durant [devant] plusieurs pièces Grecques ou Persannes, Romaines ou Carthaginoises, Turques, Anglaises, Françaises ou Américaines, il cherche, par pure imagination, à tracer l'histoire d'une ou plusieurs pièces remarquables. Et si l'instruction qu'il en retire n'est pas la plus grande que la collection de monnaie peut fournir, au moins elle lui offre les moyens de l'obtenir par d'autres recherches. Le désir de connaître les hommes qui se sont servis de ces monnaies, entraîne la nécessité d'étudier l'histoire. Le véritable profit

qu'en retire le collectionneur ordinaire, dans ses études, c'est que ses monnaies fixent les dates historiques avec beaucoup de fermeté dans sa mémoire. Ceci est une exacte vérité pour le jeune collectionneur. Le jeune élève qui a entre ses mains une monnaie d'Auguste César, lira de suite l'histoire de son siècle, imaginant voir la monnaie entre les mains de Virgile, ou jetée par Horace aux esclaves de Mécène. De cette manière, il entrera dans les détails intimes de la vie de Romains et lira leur histoire comme s'il les connaissait personnellement.

Je donne ces remarques pour qu'elles servent d'excuses et d'arguments au jeune homme qui veut se livrer à l'étude de la science numismatique. Il n'y a aucun danger que ce goût devienne une passion.

Malgré ces remarques, la science numismatique a un droit sur toutes les personnes intelligentes qu'aucune autre étude ne peut surpasser. Dans les médailles et les monnaies, plus que dans tous les autres monuments, le passé est respecté et ses héros comme ses évènements sont transmis à la postérité.

Alors, comme aujourd'hui, des collections de médailles et monnaies sont considérés comme les plus durables ; et nous devons aussi bien les connaissances historiques sur le passé aux monnaies des nations disparues sur ce globe, qu'aux chroniques écrites sur le papier ou sur le parchemin.

Nous trouvons une monnaie, d'abord nous remarquons la place de sa découverte. Elle porte le nom d'un roi ou la tête d'un Dieu. Nous la comparons avec d'autres et la plaçons avec des monnaies soit en cuivre, argent ou or d'un même roi ou de la même contrée. Elle peut être en elle-même de peu d'importance ; mais mise au nombre d'autres, elle formera l'anneau d'une longue chaîne aboutissant à une époque, un fait qui constituera un événement, et qui règlera, il n'y a pas de doute, une grande question historique. Les formes des religions, les us et coutumes des nations, les relations des rois ou des grandes familles peuvent être ainsi déterminés.

Ainsi on trouvera dans ma collection une médaille romaine, qui représente la vertu, l'honneur et l'équité. La vertu avec son glaive et son bouclier, l'honneur avec son flambeau sans cesse allumé, et l'équité tenant les balances qui pèsent le juste et l'injuste. Beaucoup de médailles semblables offrent un vaste sujet d'informations sur les mœurs romaines.

Les exemples peuvent être multipliés à l'infini.

Il est important et même nécessaire de déterminer depuis quand la monnaie a fait partie de l'histoire ou a aidé à sa préservation.

La monnaie est l'intermédiaire de l'échange dont se servent les peuples actuellement parmi les nations civilisées, elle se convertit en monnaie métallique et en papier-monnaie. L'argent proprement dit étant devenu un instrument important d'association, il est presque impossible d'estimer sa valeur, son pouvoir, ou d'exagérer ses désavantages, qui suivent son absence ou sa dépréciation. Le caractère particulier de l'argent et la qualité qui lui donne son importance, se distinguent dans le fait que dans la société c'est la seule chose qui soit acceptée par tous les hommes, et en échange de laquelle ils donneront tout

ce qu'ils peuvent posséder. Le travail étant la cause de toute richesse, de l'avancement de toute nation ou de la communauté en général dans la prospérité matérielle, est dépendante du but vers lequel ce travail dirigera ses poursuites productives. La présence d'un grand numéraire dans un pays y exerce une grande influence sur son avancement et sa prospérité, en fournissant les moyens de payer le travail, et de prévenir sa suspension. Le travail lui-même possède ce caractère particulier : « C'est le seul profit qui périclète au moment de la production – et qui s'il n'est pas utilisé alors, est perdu à jamais – »

Un grand nombre de substances, plus ou moins incompatibles ont servi les fins de la monnaie, chez les différents peuples du monde.

Pour ce qui regarde l'argent primitif du continent américain, il a été trouvé dans la vallée du Mississipi des spécimens composés de lignite, de charbon, d'os, de coquille, de mica, de perles, de cornaline, de chalcédoine, d'agate, de jaspé, d'or naturel, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer : « construit dans une forme qui démontre une habileté dans un art que les aborigènes qui survivent sont loin de connaître. » Comme on le sait, le cauris servait de monnaie parmi les Indiens, il consistait dans un grand nombre de coquillages enfilés dans des cordes.

Les Carthaginois avaient un genre de monnaie faite avec du cuir, qui a beaucoup de rapport avec notre papier monnaie. Dans le 13<sup>ème</sup> siècle, Nicholas et Mathias Paul de Venise pénétrèrent de Constantinople dans l'Asie, à « Cambalu dans Cathay », où ils trouvèrent la monnaie alors en usage. Elle était faite de l'écorce du milieu d'un mûrier, coupée en pièces rondes, et marquée des armes du souverain. On condamnait à mort celui qui la contrefaisait ou la refusait dans aucune partie de l'empire. En Angleterre, à une date aussi éloignée que celle de la conquête des Normands (1066), deux genres de monnaie étaient alors en usage, connus comme monnaie vivante et comme monnaie morte. La première se composait d'esclaves et d'animaux, qui s'échangeaient avec la terre, et la seconde était métallique.

La première histoire d'une vente et d'achat se trouve dans la Genèse, ch. XXIII Sarah, l'épouse d'Abraham, étant décédée, il acheta d'Ephron un champ pour l'enterrer « et il pesa à Ephron l'argent qu'il indiqua devant le tribunal, quatre-cents sicles d'argent, monnaie courante chez les marchands. » Il faut remarquer que cette monnaie n'était pas comptée mais pesée ; elle se composait de pièces d'argent coupées d'un certain poids, comme sicle, talent et drachme, mais non monnayées. On ne peut établir la date du monnayage de l'argent chez les juifs que vers l'an 144 avant Jésus-Christ. Outre ce genre de monnaie il y en avait un autre que l'on pouvait appeler « monnaie de bijou » qui consistait en ornements sur la personne, pouvant servir comme monnaie courante en cas de nécessité.

GONZALVE DOUTRE,  
Secrétaire du Musée.

(À continuer.)

« Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 24 mars 1866, p. 2.

Mon cher collègue,

(Suite.)

L'invention du monnayage est attribuée par Herodote aux Lydiens, auxquels quelques auteurs attribuent aussi l'invention de la marchandise. D'autres écrivains font l'honneur de l'invention du monnayage au peuple d'Égine, les premiers Grecs qui se soient appliqués au commerce et à la navigation. Toutefois les orientaux sont considérés comme ceux qui ont fait un art du monnayage.

Il est douteux de savoir si les monnaies découvertes remontent à quelques siècles de l'invention originaire, quoiqu'il soit permis de supposer que les monnaies Lydiennes actuellement obtenues indiquent une antiquité plus haute que celle des monnaies grecques. Sur ces monnaies la marque consiste généralement en emblèmes d'animaux ; ce n'est qu'après le siècle d'Alexandre que l'effigie proprement dite ou le portrait des rois devint en usage.

Je trouve dans ma collection une pièce de forme irrégulière dont la marque consiste en triangles superposés sur une de ses faces et sur l'autre des signes hiéroglyphiques, si je puis employer cet adjectif pour ce genre de monnaie.

De la Grèce le système de monnayage pénétra dans la Gaule, et de la Colonie de Massilia, Marseilles aujourd'hui, jusqu'en Angleterre, où les monnaies se rapprochèrent en quelque sorte de celles émises par Philippe et Alexandre de Macédoine, et prirent en partie la place de l'anneau d'argent celtique.

L'Asie Mineure ayant des mines d'or en abondance, eut comme monnaie primitive de la monnaie d'or. Tandis qu'en Italie et dans la Sicile, quoique le cuivre y fut trouvé, les premières monnaies en usage furent en bronze.

Sous le règne de Servius Tullius, roi de Rome (578-534 av. J. C.) le cuivre pesé à la livre fut la première monnaie courante ; et de ce que ces monnaies portaient l'emblème de bestiaux (pecus) elles se nommaient pecunix.

La monnaie d'argent ne fut en usage chez les Romains que depuis l'an 281 Av. J. C. et la monnaie d'or que depuis l'an 207 Av. J. C.

Ma collection renferme plusieurs monnaies romaines de cuivre et d'argent, parmi lesquelles je prendrai les principales, en indiquant le nom du roi dont le portrait sert d'effigie :

AUGUSTE, 31 ap. J. C., règne si célèbre que le nom d'Auguste a été la personnification de la Majesté la plus grande, la plus imposante.

NERON, célèbre par ses crimes et ses cruautés, qui se donnait l'horrible plaisir de se promener en char, éclairé par des flambeaux humains, 54 ap. J. C. ;

MAXIMIN, ce pâtre de Thrace, dont les hauts faits d'armes sont célèbres dans l'histoire, et qui parvint au trône. Sa férocité était si grande que ses soldats l'assassinèrent dans l'Aquilie (235 ap. J. C.) ;

CARACALLA, empereur romain et fratricide qui n'avait d'humain que la figure, 211 ap. J. C. ;

FAUSTINE, épouse de Marc-Aurèle, mère de l'empereur Commode, et célèbre comme sa mère par ses débordements (175 ap. J. C.) ;

ANTONIN, empereur romain, connu sous le nom d'Antoine le Pieux, titre qu'il a mérité par sa tendresse et son affection pour ses parents. Fait étrange, les lumières de la religion chrétienne brillaient alors de toutes parts. Cependant, par un jugement de Dieu, qu'il ne nous est pas permis de pénétrer, malgré toutes ses vertus, Antonin resta payen et ferma les yeux à la lumière : 138 ap. J. C. ;

AGRIPPA ET GERMANICUS, le premier, simple général romain, épousa la fille d'Auguste ; le second, protégé par Tibère et empoisonné ensuite par lui, fut aussi célèbre qu'Agrippa comme général, 14 ap. J. C. ;

TRAJAN, (98 ap. J. C.) empereur romain, le prince le plus accompli qu'ait jamais eu Rome païenne. Sa gloire propre est d'avoir réuni les talents et les vertus, d'avoir également mérité l'admiration et l'amour ;

DOMITIEN, (81 ap. J. C.) nom écrit avec le sang chrétien dans l'histoire romaine. St. Jean fut miraculeusement préservé de l'huile bouillante à la porte Latine. Domitien mourut comme il le méritait, assassiné par sa femme.

VERUS (161 ap. J. C.) empereur romain concurremment avec Marc-Aurèle ;

CONSTANTIN (306 ap. J. C.) empereur romain qui parut digne de commander l'univers. La Providence qui le destinait à devenir le premier des princes chrétiens, lui avait donné des qualités propres à remplir dignement une si haute destinée : un cœur grand, libéral et porté à la magnificence ; un esprit vif, ardent, pénétrant, une physionomie noble et guerrière, et cependant plein de grâce et de douceurs. Ses mœurs étaient chastes : sa jeunesse toute occupée de grandes et nobles pensées fut exempte des faiblesses de cet âge.

POSTHUMIUS, dictateur qui vainquit les Tarquins au lac Régille en l'an 496 avant Jésus-Christ. C'est une monnaie bien rare et qui date de peu de temps après la fondation de Rome, à peine deux siècles. Les Tarquins ont trouvé dans le poignard de Lucrece, recueilli par Brutus, leur coup de mort. La monnaie est de forme grossière et coupée d'une manière inégale. L'effigie de Posthumius est conservée.

FAUSTINE, mère de celle que j'ai déjà mentionnée, et épouse d'Antonin le Pieux. Elle est morte en 141 après Jésus-Christ.

Comme on le voit ce sont des monuments que le temps a respectés et qui peuvent survivre encore.

GONZALVE DOUTRE,  
Secrétaire du Musée.

(À continuer.)

« Musée de l'Institut-Canadien », *Le Pays*, 27 mars 1866, p. 1-2.

Mon cher collègue,

(Suite et fin.)

SEPTIME SEVÈRE : – 194 ap. J. C., empereur romain, l'un des plus violents persécuteurs de la religion chrétienne. Des qualités louables nous empêchent de la confondre avec Néron et Domitien.

TIBÈRE : – 14 ap. J. C., successeur d'Auguste. Il n'eut pas les qualités de son beau-père. Son caractère propre était la dureté et la cruauté. Il fut étouffé sous des matelas en l'an 37.

HELIOGABALE : – 218 ap. J. C. Cet empereur prend le premier rang parmi les princes infâmes qui ont souillé le trône des Césars. L'histoire rapporte qu'il avait fait provision de cordons de soie pour s'étrangler, d'épées à lames d'or pour s'égorger ; il avait même construit une tour dont le pied était pavé de pierres précieuses, afin que, s'il était obligé de s'en précipiter, il eut du moins la consolation de se briser magnifiquement la tête. Mais tant de précautions et dépenses furent inutiles ; il fut massacré dans des lieux d'aisance.

Lorsque César fit son invasion en Angleterre (55 av. J. C.) les anciens anglais avaient de la monnaie d'or et des anneaux pesés au poids. Ils avaient aussi des monnaies d'étain, de fer et de cuivre. Ce dernier métal était seul importé, quand aux autres ils sortaient de leurs propres mines. Sous le règne de l'empereur Claudius la monnaie romaine s'introduisit parmi les anglais, et y circula jusqu'à l'abandon du pays par les conquérants vers le 5<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Vers la fin du 2<sup>ème</sup> siècle, les romains commencèrent à acheter les produits de leurs ennemis, en les leur payant avec de l'argent. Lupus, gouverneur du Nord de l'Empire Romain, en fit accepter beaucoup par les Calédoniens.

Vers 214, Caracalla imita Lupus, et fit circuler de la monnaie de cuivre doré et argenté.

Vers le 6<sup>ème</sup> siècle les rois francs eurent la permission de Justinien de frapper monnaie à leur effigie avec de l'or gaulois.

Les premières monnaies frappées en Angleterre l'ont été après la retraite des romains, et sont les pennirs d'Athelbert, roi de Kent (500-616). Le roi Athelston (930) décréta que la monnaie dans ses domaines serait uniforme, et ne serait frappée que dans ses villes. Le roi Edgar en fit autant en 975. Le roi Canut en 1016-1035 n'avait pas moins de 37 villes qui frappaient monnaie.

Ma collection renferme des spécimens de monnaies frappées sous Edouard III, en 1327. Ce roi améliora beaucoup le monnayage, tout en lui donnant une circulation générale et active.

Henri VII (1504) fit passer une loi contre ceux qui prendraient de l'argent irlandais ou qui exporteraient en Irlande de l'argent anglais. On doit à la reine Elizabeth une grande amélioration dans la monnaie d'argent. Beaucoup de spécimens existent encore.

Ces détails historiques puisés aux meilleures sources donnent une idée de l'importance de l'art numismatique. Il embrasse l'histoire entière et indique différentes phases du progrès humain.

L'argent est le nerf vital des sociétés modernes. Son abondance ou son absence indique ou la richesse ou la pauvreté. Son monnayage, par son élégance ou sa grossièreté, démontre le progrès ou l'ignorance. Son effigie transmet dans toute son authenticité la figure de l'époque, pour ainsi dire. On aurait donc tort de dédaigner l'histoire de la monnaie. En dépit des historiens, elle seule est véridique, car elle seule est contemporaine de l'époque dont elle a l'empreinte. Elle s'impose à l'évidence, et défie toutes les recherches qui pourraient être faites indépendamment d'elle.

J'aurais beaucoup de détails intéressants à consigner, mais j'abuse de votre patience, et vous me reprochez probablement d'en avoir déjà trop donné. Je vais donc passer rapidement en revue les médailles et les monnaies que renferme ma collection.

Le Canada a frappé un grand nombre de médailles commémoratives. L'arrivée dans nos eaux du *Great Eastern*, l'inauguration du Pont Victoria, la visite du Prince de Galles ont donné lieu à la création de plusieurs médailles qu'il est utile de conserver, comme pouvant servir de matériaux pour l'histoire. L'alliage en est simple, mais solide, et l'apparence élégante. J'ai recherché particulièrement à compléter la collection de monnaies et médailles canadiennes. Le papier monnaie n'a pas été dédaigné. La fameuse Banque Henri, fondée pendant les troubles de 1837, se distingue par trois ou quatre spécimens.

J'ai le premier cent frappé aux États-Unis jusqu'à celui frappé cette année. On voit le progrès du monnayage et les différentes crises financières qu'a subies l'Union Américaine. À peu d'exceptions près, il n'y a qu'une monnaie de frappée par année ; et chose digne de remarque, le nombre d'étoiles qui brillent sur l'une des faces donnent l'histoire de ce pays, et indiquent [mot illisible] agrandissement progressif. L'histoire de la rébellion ne sera transmise que par le papier monnaie. Elle aurait peut-être mieux fait de frapper monnaie : le métal valant plus que le papier, aurait été plus profitable aux pauvres capitalistes.

Tous les pays sont représentés le mieux possible. La France, par ses médailles et ses monnaies, nous a transmis une histoire fidèle de ses crises politiques. Le serment du champ de mars, ainsi que le mariage de Louis XVI et Marie Antoinette forment deux des plus jolies médailles de la collection. Le général Lafayette, se précipitant au secours des américains, à la recherche d'une liberté si chèrement conquise et si glorieusement conservée, a laissé de ce bel acte une médaille commémorative qui rendra immortels et son nom et sa gloire.

Le joyeux Béranger, chantant sa Liberté, son grenier et ses vingt ans, n'a pas quitté cette terre, sans transmettre à ses admirateurs une médaille qui nous rappelle le roi de la gaité, le poète national et l'honnête citoyen.

Si la rébellion n'a pas frappé monnaie, elle n'a pas oublié de frapper une médaille rappelant la défaite de Bull's Run. Sur l'une des faces, une tête d'âne est couronnée d'étoiles ayant à chaque oreille U.S. et au bas se trouve le nom de la déroute et l'année (1861). Sur l'autre face l'aigle américain la tête renversée et autour duquel on lit : Legs and light weights long. Cette médaille sera comprise et appréciée à sa valeur.

Une médaille de St. François de Salles, Évêque de Genève, attire son attention, par sa forme grossière. Elle doit dater du 16<sup>ième</sup> siècle, si l'on en juge par le métal et le travail, le tout comparé à une médaille du même Saint frappée tout dernièrement.

Les monnaies chinoises et japonaises se distinguent par leurs formes originales et leurs signes cabalistiques ! Les premières sont toutes percées au milieu, afin de permettre de les enfiler dans des cordes. Les secondes sont d'un métal varié à l'infini. Mais toutes deux n'ont rien de ressemblant avec les monnaies anciennes et modernes des autres pays.

En un mot, parmi cinq ou six cents monnaies et médailles, tout s'y trouve, en partie du moins. Le nouveau et l'ancien monde y sont représentés dans tous les âges et dans tous les temps. Avec de la patience et de l'activité, on peut compléter cette collection et en faire un sujet de recherches instructives et profitables.

Placée dans une institution publique, elle rendra les plus grands services, tout en s'améliorant et s'augmentant. Les amis de l'art numismatique se feront un devoir de recueillir autour d'eux les monnaies et les médailles qui offrent quelque intérêt, et de les transmettre à l'Institut pour qu'ils prennent place dans la collection déjà commencée sous mes soins.

Je dois, avant de terminer cette trop longue lettre, manifester publiquement ma satisfaction sur les progrès du musée de l'Institut. Le département des bois et minéraux est bien avancé et promet de se compléter sous peu.

Les souvenirs canadiens sont nombreux et précieux. Nul doute que, lorsque tous ces objets actuellement épars, seront réunis et classés avec intelligence, il y aura possibilité de former un véritable musée, sur une haute échelle.

Tous les gouvernements ont bien voulu contribuer à aider l'Institut dans son œuvre patriotique, soit par des dons ou d'utiles recommandations. Avec de semblables encouragements, les amis de l'Institut ne peuvent rester inactifs. Qu'ils cherchent autour d'eux ! Les souvenirs de nos luttes politiques sont nombreux et ne sont pas à dédaigner. L'Institut doit avoir un département spécialement consacré à ces monuments précieux de l'histoire canadienne.

Je termine, avec l'espérance que bientôt j'aurai à revenir devant le public pour le remercier de nouveaux dons, aussi bien que pour lui faire connaître les progrès rapides de l'œuvre que nous avons entreprise.

Tout en vous demandant pardon pour la longueur de cette lettre, qui n'avait que le caractère d'une causerie intime,

Agréez, mon cher collègue, les assurances de ma parfaite considération.

GONZALVE DOUTRE,  
Secrétaire du Musée.